



CEQ: PAS D'OBSTACLE À CHARBONNEAU

■ C'en est fait: Yvon Charbonneau effectue un retour à la présidence de la CEQ après une éclipse de quatre ans. Après s'être fait désirer un bon moment, M. Charbonneau a annoncé sa candidature hier. Tout indique qu'aucun autre candidat ne se manifesterait pour lui faire obstacle.

page A 2

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢ MONTRÉAL, MARDI 29 JUIN 1982, 98^e ANNÉE, no 149, 80 PAGES, 6 CAHIERS •

141. CHEZ **CLOUTIER**
384-4990
SERGE PARENT, PHARMACIEN
1221 EST, RUE FLEURY
OUVERT DE 9h à 22h / LIVRAISON 7 JOURS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE **la presse**

FONCTIONNAIRES MIS À CONTRIBUTION

LES IMPÔTS AUGMENTENT

■ Les contribuables canadiens n'ont pas été épargnés par le nouveau budget présenté hier par le ministre des Finances, Allan MacEachen. En effet, ils verseront, en impôts, \$1,3 milliard de plus au cours des deux prochaines années. Pour leur part, les 500,000 employés fédéraux ont vu leurs hausses salariales limitées à 6 et à 5 pour cent pour 1983 et 1984. Le déficit budgétaire, qualifié par plusieurs d'«épouvantable», passe à \$19,6 milliards, comparativement aux \$12,8 milliards prévus en novembre dernier. Enfin, le budget prévoit une série de mesures destinées à relancer certains secteurs de l'économie, notamment celui de la construction.

page D 1 et D 2

LE DÉFICIT: \$19,6 MILLIARDS

Quelques heures avant de présenter son budget, le ministre des Finances, Allan MacEachen, arborait le sourire de la dernière chance.

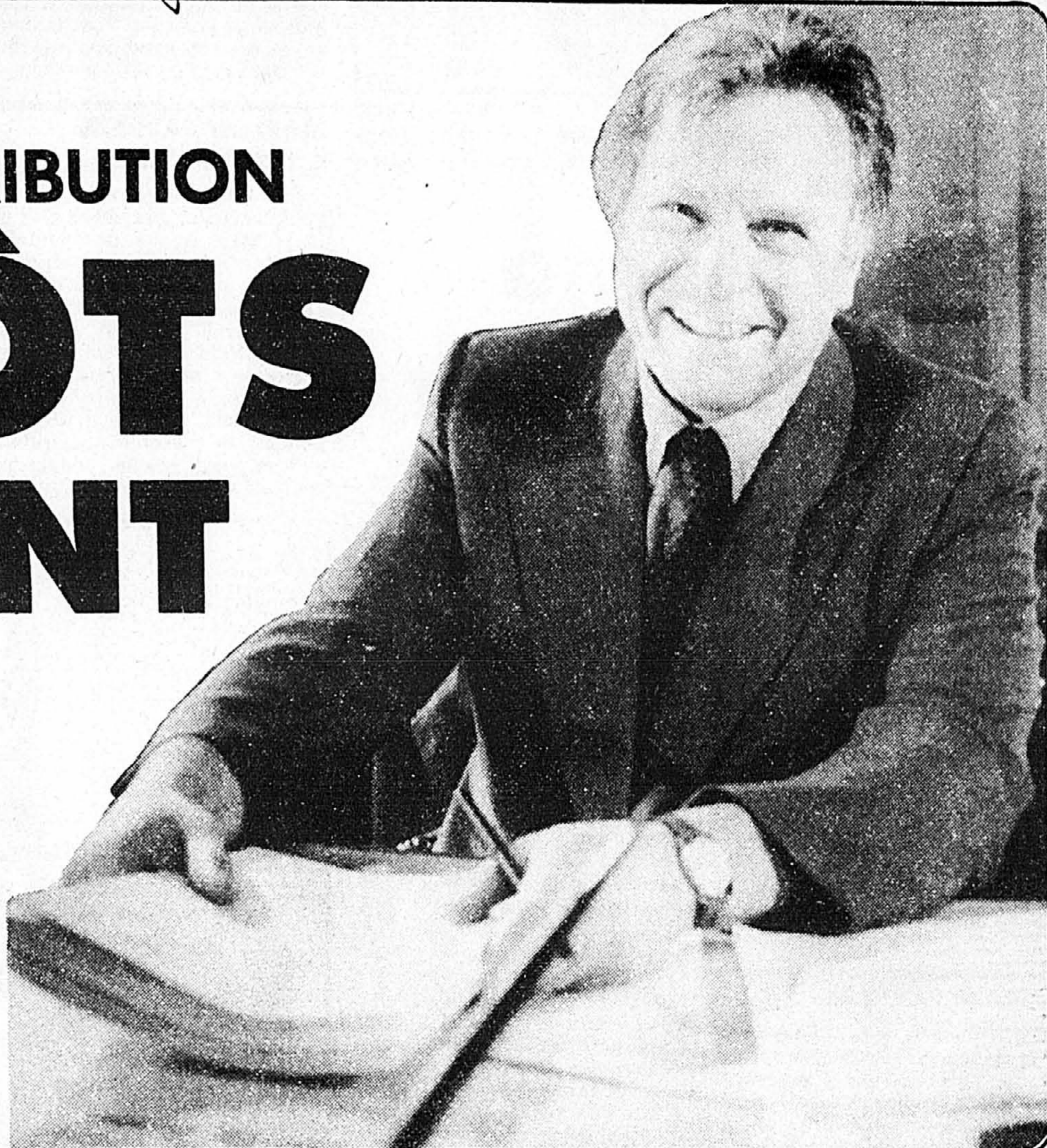


photo PC

photo Pierre McCann, LA PRESSE

ÉDITO
LA CEQ S'ENFERME DANS L'ISOLEMENT
PAR JEAN-GUY DUBUC
page A 6

TABLOID SPORTS

MUNDIAL
LA FRANCE FONCE VERS LES DEMI-FINALES
LA POLOGNE MYSTIFIE LA BELGIQUE
pages 8 et 9

Elsa Regnaud, de Rio de Janeiro, encourage l'équipe italienne au cours d'une pratique à Barcelone où se déroule actuellement la Coupe du monde de soccer.



MODE

LE BLANC, MERVEILLEUX PASSE-PARTOUT
page C 1

LE MONDE NÉGOCIATIONS ULTIMES POUR SAUVER BEYROUTH

page C 9

Une vingtaine de soldats syriens ont été trouvés morts hier, étendus près d'un camion renversé, après un combat avec les Israéliens près de Bhamdoun, à l'est de Beyrouth.



L'ÉCONOMIE SIDBEC: LES PERTES VOISINENT LE DEMI-MILLIARD

page D 3

SOMMAIRE 3

Annunces classées: C 10, C 11, D 5, D 10 à D 12 et sport 12 à 14
Arts et spectacles
— Informations: A 9 à A 11
— Cinéma: B 6
Décès, naissances, etc.: D 13
Économie: D 1 à D 9
Êtes-vous observateur? D 11
FEUILLETON: C 11
Horoscope: D 11
Le monde: C 9, C 12
Météo: A 2
Mots croisés: D 10
Mot mystère: D 10
Quoi faire aujourd'hui: B 6
Télé-câble: A 10
Télévision: A 9, A 10
— Horaires: B 6
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 8

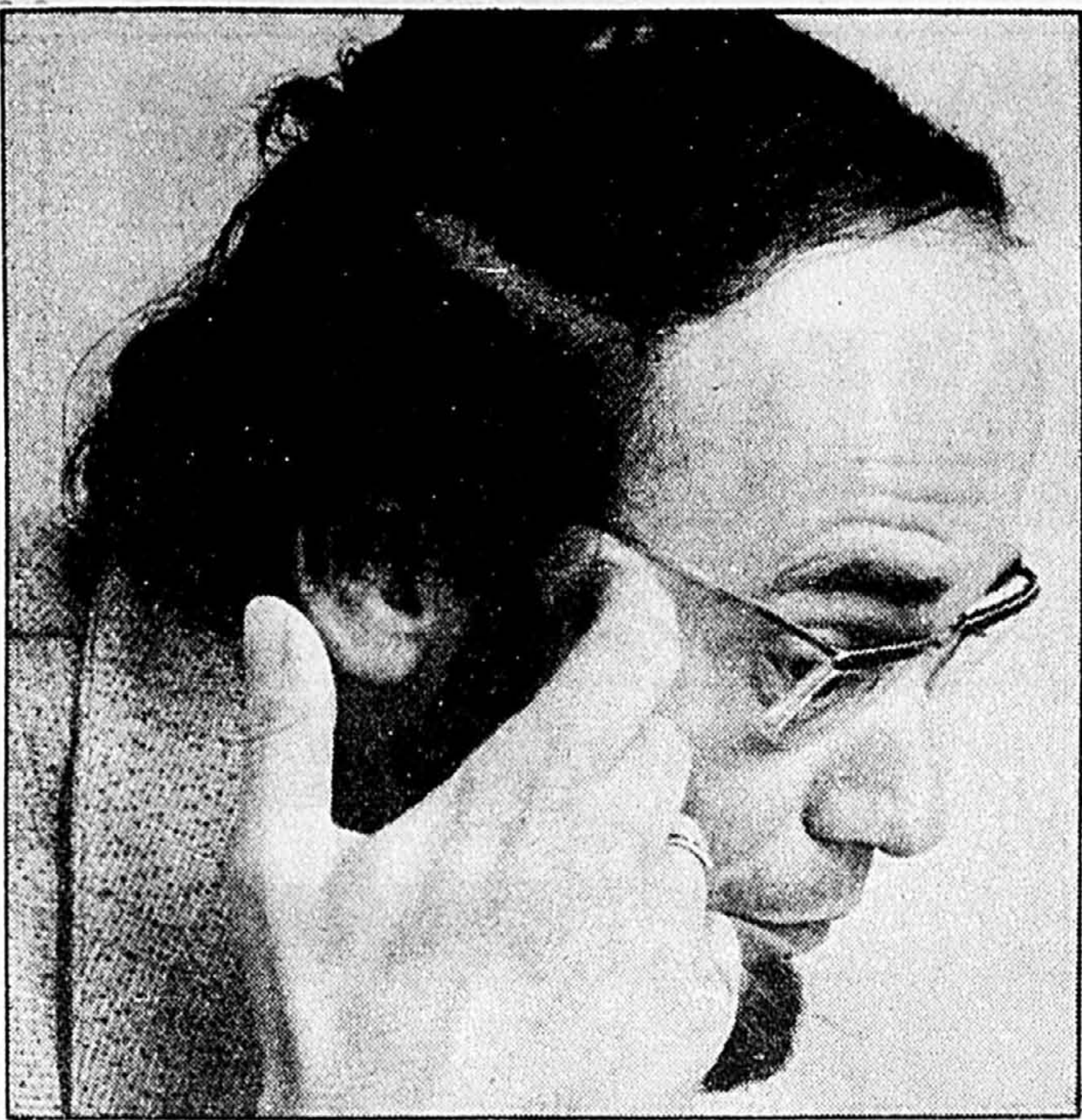
TABLOID SPORTS
Bandes dessinées: 18
Contact: 11 à 14
Mots croisés: 18



On connaît not'monde!

METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages C-6 et C-7.



photothèque LA PRESSE
L'ex-président de la Centrale de l'enseignement du Québec, Yvon Charbonneau, a décidé de reprendre du service après quatre ans à un autre poste au sein de la CEQ.

Une volonté de démarquer le syndical du politique

■ QUEBEC - Rien n'indique jusqu'ici de profondes transformations dans les orientations de la Centrale de l'enseignement du Québec. Tout au plus sent-on une volonté plus arrêtée de démarquer le syndical du politique, tandis que se poursuivent les discussions en assemblée plénière sur une série de questions étudiées d'abord en commissions de travail.

MARIANE FAVREAU
envoyée spéciale de LA PRESSE

Les documents et résolutions en débat ont fait l'objet de discussion dans divers syndicats, depuis des mois, mais les consensus se sont avérés fort difficiles. Aussi en arrive-t-on au congrès à discuter longuement de formulations, à

L'«objet» au frigo

■ TOKYO (AFP) — La découverte d'un pénis humain dans son réfrigérateur a conduit dimanche en prison une hôtesse de bar de 42 ans, sous l'accusation d'avoir étranglé son amant avant de le castrer.

Selon la presse japonaise, la police de Nagoya enquêtait sur le meurtre d'un homme de 31 ans, Shinji Tanaka, gérant d'un snack-bar de la ville, dont le cadavre avait été trouvé vendredi dernier. Il avait été étranglé et castré et c'est l'hôtesse elle-même, Michiyo Nakamura, qui avait appelé la police.

Celle-ci, au cours d'une perquisition au domicile de l'hôtesse, devait trouver la «pièce à conviction», conservée depuis deux jours dans le réfrigérateur. Selon la police, la jeune femme aurait tué son amant par jalousie, car il avait une autre maîtresse.

L'affaire rappelle un fait divers fameux survenu à Tokyo en mai 1936. Une hôtesse de restaurant, Sada Abe, avait l'habitude, afin de parvenir au paroxysme du plaisir, d'étrangler à demi son amant au cours de l'acte sexuel. Un jour, elle avait fini par l'étrangler pour de bon puis l'avait castré. L'histoire avait inspiré en 1976 le célèbre film de Nagisa Oshima, «L'empire des sens».

faire plusieurs interventions pour conserver ou retrancher un bout de phrase dont on craint qu'il n'engage l'avenir.

C'est que si la centrale compte des tenants d'une démarche et d'une action uniquement syndicales, d'autres croient que l'action syndicale doit se définir face à un système social et déboucher sur une transformation du système. D'où le difficile exercice de conciliation du syndical et du socio-politique dans le champ de la sémantique.

On se préoccupe assez, si on en croit les intervenants au micro, de «rassurer» les membres de la centrale, ceux de la base, qui n'adhèrent pas toujours aux perspectives proposées.

Définition 1982

Version 1982, la CEQ se définit donc comme «une organisation de lutte pour la défense et l'amélioration des conditions de travail des membres, pour la promotion des intérêts de ses membres et de ceux de l'ensemble des travailleurs au plan des conditions de vie, des droits syndicaux et des libertés démocratiques».

Le congrès reconnaît aussi que, «sans nous définir en fonction d'un système, notre action syndicale vise l'obtention de réformes sociales, économiques et politiques, ainsi que la transformation des rapports sociaux dans le sens des intérêts des travailleurs».

On a rejeté une proposition visant à reconnaître la nécessité d'organisations politiques vouées à la défense des intérêts des travailleurs.

Mais on maintient les grandes orientations adoptées il y a deux ans sur l'école. On réaffirme que la démocratisation de l'école passe par l'élargissement de la formation de base pour tous; par des contenus, pratiques et valeurs qui préparent les futurs travailleurs à connaître «la réalité» et à pouvoir la transformer dans le sens de leurs intérêts...

On demande enfin à la centrale de continuer à inventorier et promouvoir des moyens susceptibles d'aider les travailleurs de l'enseignement à transformer les pratiques scolaires actuelles, conformément aux positions déjà adoptées par la CEQ.

Toute la journée d'aujourd'hui devrait être consacrée à la poursuite des discussions sur les grandes orientations qu'entend prendre la centrale.

LA CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC EN CONGRÈS Charbonneau reprend la direction de la CEQ

■ QUEBEC - C'en est fait: Yvon Charbonneau effectue un retour à la présidence de la CEQ après une éclipse de quatre ans.

Après s'être fait désirer un bon moment, M. Yvon Charbonneau a enfin annoncé sa candidature à la présidence de la CEQ au cours d'un ralliement de ses supporters, hier après-midi, en marge du congrès de la centrale. Tout indique qu'aucun autre candidat ne se manifestera pour lui faire obstacle.

MARIANE FAVREAU
envoyée spéciale de LA PRESSE

En effet, la Centrale de l'enseignement du Québec a eu un mal fou à se trouver un volontaire qui prendrait le gouvernement pour les deux prochaines années, que l'on appréhende comme difficiles. A l'heure du midi, M. Rodrigue Dubé, président de l'Alliance des professeurs de Montréal et présenté pour la présidence par des congressistes dits «modérés», expliquait en conférence de presse qu'il ne posait pas sa candidature pour, en quelque sorte, sauvegar-

der les intérêts supérieurs de la centrale.

«Même si j'étais battu, expliquait-il, Yvon Charbonneau et la centrale y perdraient. Notre bataille électorale pourrait laisser croire à des difficultés insurmontables. Ce serait ajouter la déception des perdants à l'image disproportionnée d'Yvon.»

Consensus plutôt qu'élection

La CEQ semble donc préférer un président de consensus, de ralliement plutôt que le vainqueur d'une lutte électorale. M. Charbonneau a attendu lui aussi d'être certain de n'avoir pas d'opposants lourds pour manifester officiellement son intention. S'il a laissé durer le suspense en n'annonçant pas sa candidature au moment prévu à cet effet, c'est qu'il voulait bien s'assurer de ne pas être en concurrence avec l'actuel président Robert Gaulin, dont il apprécie le travail, expliquait-il aux journalistes. Il voulait également démontrer de façon la plus indiscutable possible «que je ne courrais pas après cette fonction».

La seule condition qu'il a mise à

son retour à la présidence, c'est «qu'elle permette le plus large ralliement possible de différents groupes et courants de pensée de la centrale». M. Charbonneau avait rencontré plusieurs syndicats au cours des dernières semaines pour voir comment on percevait son retour à la présidence. S'il avait des appuis fermes, d'autres groupes se montraient moins chauds. Mais devant le malaise grandissant de la vacance à la présidence, M. Charbonneau estime important de rassurer les membres et les délégués: «Notre organisation n'est pas en panne. Elle peut rebondir et mener des combats vigoureux».

M. Dubé assurait de son côté que l'Alliance (où semble loger un foyer d'opposition à M. Charbonneau) partage ses vues sur sa façon de voir les négociations et sur la représentation syndicale aux organismes gouvernementaux. On lui apporterait donc un «appui conditionnel».

L'homme et l'image

L'image d'homme sévère et intransigeant que projette Yvon Charbonneau, la cible facile qu'il

peut constituer pour les hommes politiques, les médias ou le public, «chicote» un peu certains délégués. Charbonneau souhaite, quant à lui, que les faiseurs d'images se «détachent des schémas qui ont pu encombrer leur dialectique», tandis que Rodrigue Dubé estime qu'il a été l'objet d'attaques injustifiées et de discrédit inutile.

Une invitation, donc, à découvrir un Charbonneau vieilli de quatre ans, qui a coupé sa barbe, obtenu une maîtrise en sciences politiques et préparant un doctorat dont la thèse attendra un peu. Un Charbonneau plus désireux que jamais de maintenir l'unité de la CEQ et qui se veut à l'écoute de diverses composantes de la centrale: enseignants de commissions scolaires et de cégeps, professionnels, employés de soutien, des loisirs, des affaires sociales.

Il s'engage à prolonger, à approfondir le travail fait jusqu'ici à la centrale et compte rencontrer les syndicats dès la reprise de l'automne pour repartir sur les bases nouvelles qui auront été dégagées par ce congrès d'orientation.

CASINO FLOTTANT Les armateurs songent à poursuivre

de la Presse Canadienne

■ Les armateurs du navire de croisière arraisonné la semaine dernière par la police, à son arrivée à Montréal, parce qu'il abritait un casino, n'ont pas encore décidé s'ils poursuivraient les autorités à la suite de cette descente.

Un porte-parole de la March Shipping Ltée, mandataire des propriétaires du Stella Maris, un paquebot enregistré à Singapour, a indiqué hier, à Montréal, qu'il n'avait aucun commentaire à faire au sujet de la descente et de la saisie de matériel de casino et d'argent, samedi, à bord du navire.

Cinquante policiers de la Sûreté du Québec, de la police des Ports nationaux et de Douanes et Accises Canada ont accueilli le Regina Maris à son arrivée dans le port de Montréal, à son retour d'une croisière sur le Saint-Laurent et dans les îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon.

Accusations

Quatorze employés de l'organisateur de la croisière, la Sun World Tours, de St-Louis, au Missouri, de la March Shipping et d'une compagnie américaine qui faisait fonctionner le casino installé à bord du navire devraient comparaître en cour, à Montréal, le 23 septembre, et devront répondre à des accusations d'avoir exploité une maison de jeu.

Un porte-parole de Sun World avait déclaré, à la suite de la descente, que la March avait reçu l'autorisation du ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, de faire fonctionner le casino une fois le navire parti de Montréal, en autant qu'il n'accostait pas dans un port canadien avant d'en atteindre un en terre étrangère.

Lettre

Un adjoint de M. Pépin a indiqué pour sa part que l'on cherchait cette lettre dans les dossiers du ministre des Transports.

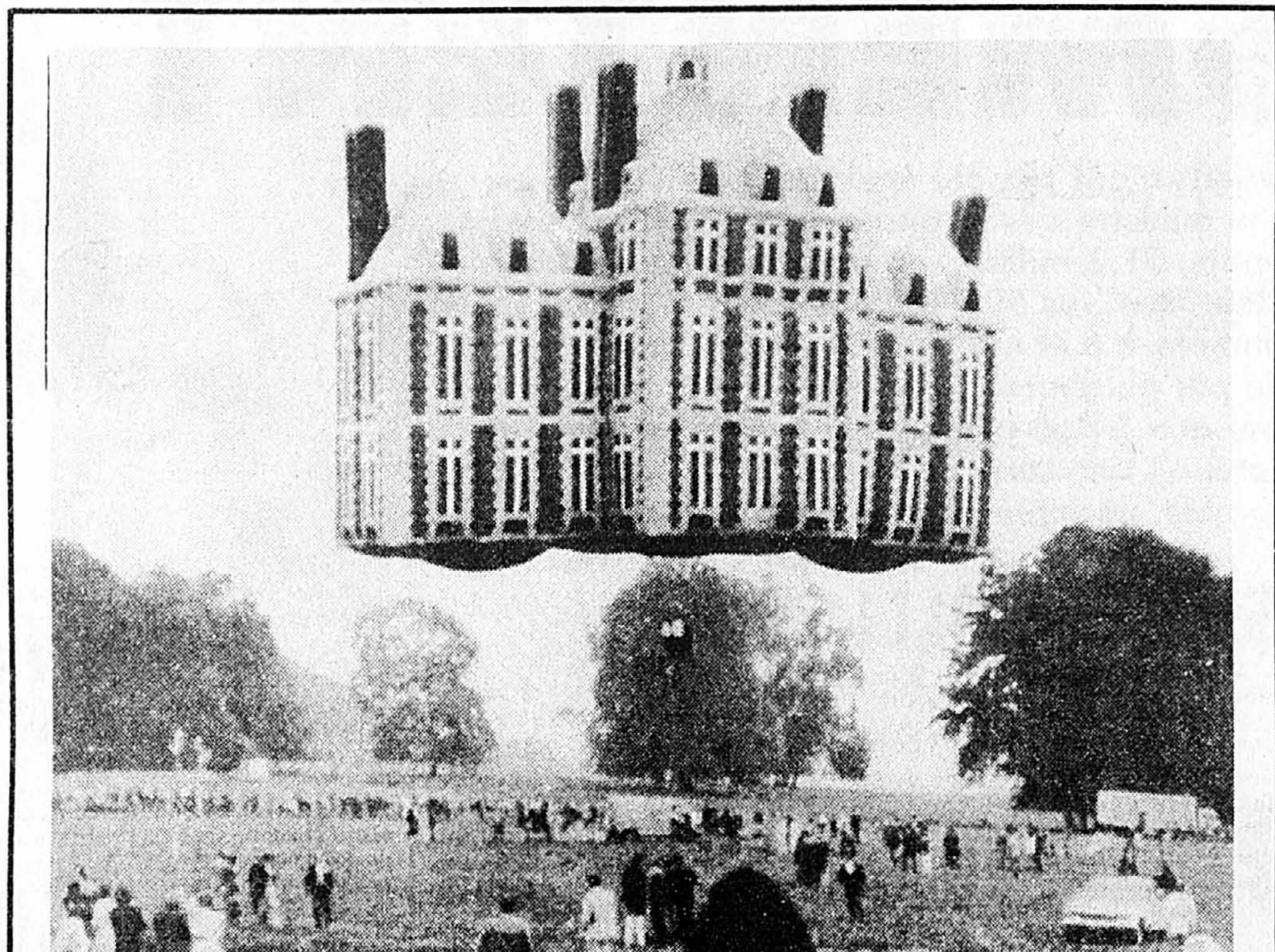
Selon le responsable de l'opération policière à la Sûreté du Québec, le capitaine Gérard Labissonnière, la police n'est pas au courant de quelque lettre que ce soit. Même si le gouvernement fédéral en a donné l'autorisation, a souligné le policier, le fait que le Regina Maris ait accosté à Québec, à Percé et à l'Île du Prince-Edouard la rendait nulle.

Il est pourtant illégal, en vertu du Code criminel canadien, de faire la promotion ou la publicité des jeux de hasard.

La police a saisi des machines à sous («slot machines»), des tables de roulette et d'autres équipements, de même que \$20,000 comptant. Quelque 95 passagers et membres de l'équipage ont été interrogés durant plusieurs heures avant d'être relâchés.

Le capitaine Labissonnière a déclaré ne pas savoir combien avait été gagné des passagers ou si ces \$20,000 constituaient le fonds de roulement du casino.

«Nous avons le pouvoir de saisir l'argent des joueurs, mais ne l'avons pas fait dans ce cas», a indiqué l'officier. La police a recommandé dans son rapport au ministre de la Justice du Québec qu'aucune accusation ne soit déposée contre les passagers, des Canadiens pour la plupart.



Un châtelain amateur de montgolfières

Non, ce n'est pas le château de Balleroy, en France, qui s'envole, mais sa réplique en ballon, conçu par son propriétaire et amateur de montgolfière, l'éditeur américain

Malcolm Forbes. Le ballon gonflé à l'air chaud, à la moitié de la taille du château. Il a été fabriqué par Don Cameron, de Bristol, Angleterre.

télephoto UPI

Prix de la Royale au P. G.-H. Lévesque

■ QUEBEC (PC) — Le gagnant du prix annuel de la Banque Royale, le père Georges-Henri Lévesque, a été l'objet de remarques louangeuses pour son oeuvre dans le domaine de l'éducation, hier soir à Québec, à l'occasion de la remise de ce prix de \$100,000.

«Nous vous rendons hommage pour vos réalisations et la valeur des services rendus à vos semblables», a déclaré le président du conseil de la Banque Royale, M. Rowland Frazee.

Pour sa part, le lauréat a exprimé sa profonde gratitude du geste

de la banque, destiné à rendre hommage à sa carrière d'éducateur social.

«Je suis d'autant plus heureux de cette généreuse reconnaissance, que l'éducation sociale a toujours été liée à mon sacerdoce», a déclaré le père Lévesque dans un texte remis à l'avance.

Enseignant depuis 1933

Agé de 79 ans, le lauréat du prix de la Banque Royale est né à Roberval. Il a commencé sa carrière d'enseignant en 1933, au Collège des Dominicains, à Ottawa. Il a

ensuite enseigné à l'Université de Montréal, et a créé en 1938 la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, à Québec.

Membre de la Commission royale Massey-Lévesque sur les arts, les lettres et les sciences et premier vice-président du Conseil du Canada, il a fondé en 1963 l'Université du Rwanda, à la demande des autorités de ce pays. Il a été le recteur de cette institution jusqu'en 1971.

Le père Lévesque est maintenant retiré à Montréal, où il écrit ses mémoires.



Le révérend Père Georges-Henri Lévesque (centre) reçoit une médaille d'or et un chèque de \$100,000 de MM. Rowland C. Frazee, président du conseil et chef de la direction de la Banque

Royale du Canada (gauche) et J. V. Clyne président du Comité de sélection pour le prix de la Banque Royale du Canada.

photo PC

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 13 Max.: 22
Averses dispersées puis ensoleillé

DEMAIN: Ciel variable et venteux

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	7	17	Pass. nuageux
Outaouais	13	22	Aver., dégagement
Laurentides	8	20	Aver., dégagement
Cantons de l'Est	11	19	Nuageux, averses
Mauricie	10	20	Passages nuageux
Québec	10	20	Aver., pass. nuag.
Lac-Saint-Jean	10	17	Pass. nuageux
Rimouki	11	17	Ciel variable
Catapédia	9	16	Ciel variable, aver.
Baie-Comeau	9	15	Ciel variable, aver.
Septh-Îles	9	15	Ciel variable, aver.

Canada

	Min.	Max.	
Victoria	11	22	Nuageux
Edmonton	8	20	Dégagement
Regina	11	21	Averses
Winnipeg	11	22	Ensoleillé
Toronto	11	24	Ensoleillé
Fredericton	11	19	Pluie
Halifax	10	17	Pluie
Charlottetown	10	17	Pluie
Saint-Jean	3	20	Ensoleillé

La Quotidienne

Tirage d'hier
6-3-5

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	14	22	Nlle-Orléans	24	29
Buffalo	12	25	Pittsburgh	16	29
Chicago	16	26	San Francisco	14	21
Miami	26	33	Washington	23	31
New York	18	27	Dallas	—	—

Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	14	19	Madrid	10	28
Athènes	25	35	Moscou	12	20
Acapulco	26	34	Mexico	15	27
Berlin	15	22	Oslo	12	14
Bruxelles	11	18	Paris	14	21
Buenos Aires	7	13	Rome	22	28
Copenhague	14	19	Séoul	18	28
Genève	13	22	Stockholm	12	16
Hong Kong	27	31	Tokyo	22	32
Le Caire	22	29	Trinidad	—	—
Lisbonne	13	25	Vienne	14	18
Landres	13	18			

MARCHÉ DE \$1 MILLIARD À CONQUÉRIR

Télidon, étalon du vidéo nord-américain

NEW YORK (PC) — Le système canadien Télidon a enregistré hier une victoire importante aux dépens de ses concurrents.

L'Association canadienne des normes et l'Institut américain des normes ont en effet annoncé qu'ils étaient tombés d'accord pour adopter le système comme seul étalon des communications vidéo en Amérique du nord.

Il s'agit pour le moment d'une entente de principe sur l'adoption de cette norme, mais les deux groupements devraient ratifier ce choix d'ici quelques mois.

L'annonce a été faite à l'ouverture de la conférence Videotext '82, à New York. Les deux associations avaient négocié durant un an avant d'aboutir à un tel accord, le 18 juin, à Toronto.

L'adoption unanime du système Télidon comme norme place le système canadien et les systèmes compatibles en position de force pour conquérir la grande partie d'un marché jeune et en pleine ébullition, en Amérique du nord. Deux autres systèmes étaient en lice: Prestel de Grande-Bretagne et Intélematique de France.

Les systèmes européens et nord-américains sont incompatibles et ceux qui utilisent déjà Prestel et Intélematique devront se satisfaire de systèmes de communication vidéo strictement internes. Il leur manquera en effet l'ensemble des

règles établies et les conditions pour communiquer selon les données de base communes et obtenir l'équipement fabriqué selon les nouvelles normes.

Malheureusement, ils sont encore du mauvais côté de la route, a noté avec joie un délégué canadien à la conférence, en faisant allusion à Prestel et Intélematique.

Appui de AT and T

Personne n'est obligé légalement de se plier à de telles normes, mais comme dans d'autres domaines de l'électronique telles les pièces composantes d'un stéréo ou d'un réseau téléphonique, elles deviennent généralement la seule série de mesures spécifiques reconnue.

Télidon est un système qui a été élaboré au Canada grâce à une aide fédérale de \$45 millions. C'est l'an dernier que le système a commencé à se faire valoir pour acquérir le titre de système étalon.

Le géant américain des télécommunications, AT and T, avait annoncé sa décision d'établir et d'élaborer ses systèmes et ses produits en prenant surtout Télidon comme norme. C'était l'an dernier à Toronto, à la première conférence Videotext.

Pour les fabricants

En retour, les nouvelles normes, sur lesquelles s'étaient mises d'accord plus de 60 compagnies nord-américaines qui avaient éga-

lement fait leurs suggestions, répondaient aux spécifications établies par AT and T.

M. Yum Foo Lum, président du comité videotext de l'Association canadienne des normes, a prédit que les nouvelles normes deviendront le critère de tout nouveau produit dans ce domaine, en Amérique du nord.

Les nouvelles normes ne donnent pas seulement aux systèmes Télidon un avantage sur Prestel et Intélematique; elles favorisent aussi les fabricants canadiens, parce qu'ils ont créé des terminaux compatibles avec Télidon.

Immense marché

A la suite de la conférence de presse, au cours de laquelle ont été annoncées les nouvelles normes, des dirigeants de Télidon et des représentants des 11 compagnies canadiennes exposant leurs produits à la conférence ont aussitôt fait la publicité des fournisseurs d'équipements compatibles avec Télidon.

Plusieurs ont émis l'opinion que c'était la mort des systèmes Prestel et Intélematique en Amérique du nord.

On s'attend à ce que, cette année, les ventes des fabricants canadiens de produits vidéo compatibles avec Télidon devraient atteindre de \$150 à \$200 millions. Des dirigeants de Télidon ont évalué à \$1 milliard le marché total à combler en Amérique du nord.



La coordonnatrice des Fêtes du Canada au Québec, Marie-Josée Drouin, en conférence de presse hier à Montréal. photo Pierre McCann, LA PRESSE

OTTAWA AYANT MIS LE PAQUET

Menu plus copieux le 1er juillet que le 24 juin

La Fête du Canada, grâce à la participation populaire, n'est pas cette année l'exclusivité des grandes métropoles. Seulement au Québec, des activités sont prévues à près de 300 endroits différents. «Il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et tous les moments de la journée», a assuré, hier, au cours d'une conférence de presse, Marie-Josée Drouin, qui préside le comité chargé de coordonner tous les événements au programme.

ANDRÉ CÉDILOT

Dès demain dans la plus plupart des cas, des festivités diverses auront lieu dans toutes les régions du Québec: concert aux Îles de la Madeleine, festival de pêche en Gaspésie, jeux scouts à Sept-Îles, concours de gallettes à St-Isidore (Beauce-Nord), «classique internationale de canot» à Shawinigan, rally automobile à Jonquière, hercethon aux Escoumins, etc.

Ces activités, comme la majorité de celles qui se dérouleront dans la région de Montréal, sont l'oeuvre de gens qui avaient soumis des projets au comité québécois de la Fête du Canada. Quelque 40,000 bénévoles répartis aux quatre coins de la province, estime Mme Drouin, se sont partagés un budget de l'ordre de \$800,000, soit près de quatre fois plus que l'an passé. L'événement coûtera \$5 millions dans tout le pays.

Dans la région de Montréal, le gros des célébrations se déroulera dans le Vieux Port, à Terre des Hommes, au parc Lafontaine et à Verdun. Des artistes réputés tels Peter Pringle, Jean Lapointe, Michel Louvain, Pierre Lalonde, Yoland Guérard, Fernand Gignac ainsi que les chanteurs et danseurs de diverses troupes québécoises ou de communautés ethniques seront particulièrement en évidence à ces différents sites.

Pas moins de 50 feux d'artifices et de nombreux feux de joie marqueront la journée du 1er juillet, dont un «grandiose», selon l'expression même de Mme Drouin. Il y en aura aussi, notamment, à Rawdon, Lorraine, Ville des Laurentides, Morin Heights, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et dans les municipalités de Dorval, Hudson, Candiac, Greenfield Park, Iberville, St-Hyacinthe; plusieurs autres enfin sur l'île de Montréal même, à Verdun, à Ville Mont-Royal et dans le Vieux-Port.

A ce dernier endroit, la pétarade de chandelles multicolores qui illumineront le ciel viendra mettre un terme à 30 heures d'activités continues qui doivent débiter demain, à 17h, au Café Terrasse, avec la participation de l'orchestre de Vic Vogel. Le populaire chanteur Peter Pringle y prendra également la vedette, à 21h jusqu'à 23h. Il sera imité le lendemain à la même heure par Jean Lapointe. Entre-temps, sur la Grande Scène et ailleurs sur le site, tournois de sport amateur et spectacles de toutes sortes se succéderont, le tout agrémenté par la présence de clowns et d'amuseurs publics.

Au programme du parc Lafontaine, on retrouve entre autres un carnaval de musique africaine, sud-américaine et des Caraïbes; un spectacle folklorique présenté par le groupe «Aganman» et, au Théâtre de la Verdure, un «show» pour enfants avec comédiens et clowns. A Terre des Hommes, il y aura une série de spectacles lyriques et de folklore. C'est à Verdun, par ailleurs, que monteront sur scène les Louvain, Lalonde, Guérard et Gignac.

Pour plus d'informations sur l'horaire précis de toutes ces manifestations, il suffit de consulter les annonces dans les médias ou encore de téléphoner à 283-2357.

APRÈS LA FUITE D'ACIDE

Les saumons ont fait demi-tour dans la York

RIMOUSKI (PC) — La fuite de quelque 450,000 gallons d'acide sulfurique survenue au début du mois de juin aux installations des Mines Gaspé, à Murdochville, a eu des conséquences beaucoup plus graves qu'on l'avait d'abord cru et risque de compromettre la saison de pêche aux saumons sur la rivière York.

Le directeur régional d'Environnement-Québec à Rimouski, M. Jean Vachon, a confirmé hier que c'est la présence de concentrations de cuivre et de zinc dans les eaux de la rivière York qui a été à l'origine du phénomène qui s'est produit la semaine dernière quand les saumons géniteurs ont soudainement fait demi-tour pour retourner vers l'estuaire, à Gaspé.

Selon lui, les efforts de neutralisation de l'acide ont créé d'autres problèmes qui ont en outre été accentués par les pluies abondantes qui se sont abattues sur la région la semaine dernière.

Des métaux lourds qui reposaient au fond des étangs résiduels de la mine ont réagi chimiquement à l'action de l'acide et de la chaux utilisés pour neutraliser les effets du déversement cau-

sé par le bris d'une valve de drainage durant la fin de semaine des 5 et 6 juin.

M. Vachon n'a pas voulu se prononcer immédiatement sur l'ampleur de ce que certains considèrent comme une catastrophe écologique, mais il a indiqué que la rivière aurait sûrement été «stérilisée» jusqu'à Gaspé n'eût été des efforts qui ont été déployés jusqu'à maintenant pour réduire les effets du déversement.

Il s'est dit confiant que l'on pourra remonter le pH dans les étangs de rétention jusqu'à un niveau de 8 ou 8,5 de façon à empêcher la dissolution des métaux, aujourd'hui ou demain au plus tard.

Le bureau régional d'Environnement-Québec à Rimouski a fait appel à des spécialistes du service de la qualité des eaux.

Ces derniers ont installé des postes d'échantillonnage à huit endroits sur la rivière pour vérifier le pH, la dureté de l'eau, sa conductivité, les métaux en suspension et différents autres paramètres.

De son côté, un biologiste du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Jean-Pierre Lebel, a révélé que le phénomène de recul du saumon semblait aller en s'accroissant.

Alors que l'on dénombre habituellement quelque 300 saumons adultes qui remontent la rivière pour frayer à cette période-ci de l'année, un inventaire effectué hier n'a pas permis de découvrir plus de deux saumons.

M. Lebel a déclaré avoir reçu hier après-midi une communication du président de la Société de gestion des rivières York et Dartmouth, M. Jean-Paul Duguay, l'informant que les géniteurs s'étaient déplacés encore plus profondément dans l'estuaire, à Gaspé.

SUSAN LEE BUNCE CONDAMNÉE EN APPEL

Un «noeud» jugé indécent

Renversant une décision d'un collègue de la Cour municipale de Montréal, le juge Jacques Ducros, de la Cour supérieure, a

ANDRÉ CÉDILOT

trouvé coupable, hier, d'indécence une effeuilleuse de réputation internationale, Susan Lee Bunce, pour un spectacle qu'elle avait donné à Montréal, en septembre 1979.

La jeune femme, qui travaillait sous le nom de Very Nate, avait

été interpellés par la police de la CUM alors qu'elle prenait l'affiche au club Sexe Tuple, rue St-Laurent, dans le nord de la métropole. Sa spécialité, unique en Amérique du Nord et peut-être même dans le monde entier, annonçait-on à l'époque, était de «faire un noeud avec les lèvres de son vagin...»

Traduite en Cour municipale, la danseuse, qui dit avoir étudié le ballet pendant 15 ans, avait axé sa défense sur le fait qu'elle avait présenté impunément le même

spectacle un peu partout aux États-Unis, notamment à New York, San Francisco et Détroit. Et cela, sans se retirer derrière un paravent pour exécuter sa «délicate manœuvre», comme elle l'avait pourtant fait à Montréal, justement pour ne pas déroger à la loi.

Le 19 novembre 1981, après huit mois de réflexion, le juge Claude Melançon acquittait Susan Lee Bunce, jugeant que son spectacle, suivant la jurisprudence, n'allait pas à l'encontre de «l'évolution

permissive et libérale de la société canadienne et montréalaise».

Invité à se prononcer en appel par le procureur de la poursuite, Me Germain Leduc, le juge Ducros est loin de penser comme le magistrat de première instance: «A mon avis, le spectacle donné par l'intimée n'a aucune qualité artistique. Son seul et unique but est d'exhiber ses parties génitales...» Retournant le dossier à la Cour municipale, il a fixé au 12 juillet le prononcé de la sentence de la jeune danseuse.

A LA CTCUM

Remboursement sur la CAM pour les grèves de juin

Les usagers du transport en commun détenteurs de la carte autobus-méto recevront une compensation monétaire pour les perturbations du service durant le mois de juin, a fait savoir hier la Commission de transport de la CUM.

Le service a été perturbé à six occasions par la décision de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de méto de ne permettre qu'un service partiel, autobus ou méto. La CTCUM évalue à \$4 la perte encourue par ceux qui détiennent une carte de \$21, et à \$1.60 celle des personnes dont la carte vaut \$9. Les changeurs de méto (et eux seulement) rembourseront donc les sommes en question sur présentation de la carte du mois de juin, du 5 au 21 juillet. La CTCUM en profite pour rappeler que le remboursement pour la carte du mois de mai se poursuivra durant la même période en juillet.

Rappel de tous les employés mis à pied d'ici le 5 juillet

Compte tenu de la trêve qui normalise la situation dans le service de transport de la CUM, les syndiqués ayant décidé la semaine dernière de suspendre tout moyen de pression, la CTCUM a annoncé qu'elle rappellerait au travail tous les employés mis à pied. Cette opération devrait se terminer lundi prochain, le 5 juillet, selon un porte-parole de la CTCUM.

Rappelons que la CTCUM avait mis à pied plus de 130 de ses employés, arguant la baisse d'achalandage dans le service de transport, baisse principalement causée par l'arrêt alternatif du méto et des autobus. Soulagés également que les syndiqués avaient demandé à la CTCUM, la semaine dernière, de ne pas «faire de provocation» afin d'assainir le climat des négociations.

Fin de la grève des internes et résidents

Selon PC) — Les 600 médecins résidents et internes de l'association montréalaise ont convenu, en assemblée générale, hier soir, de mettre fin à la grève générale illimitée qu'ils poursuivaient depuis le 17 juin dernier.

«Devant l'attitude sourde du ministre à retirer le décret», les résidents et internes ne pouvaient que cesser l'utilisation de ce dernier recours qui, a avoué le Dr Roch Parent, président du SMRIM, «ne fait que jouer le jeu du ministre qui veut économiser sur le coût des soins au Québec, sans se soucier réellement de la qualité des soins ou même de l'accessibilité des services en région périphérique».

Après avoir tracé un bilan plutôt sombre et «stagnant» de leur

rencontre, hier, avec le ministre des Affaires sociales, les délégués du SMRIM ont conclu à un constat d'échec: «Le ministre ne change pas sa position, ni sur le décret, ni sur la rémunération à la baisse des jeunes médecins, cela ne donne plus rien», a lancé le Dr Parent.

Les résidents et internes semblent sortir plutôt désabusés de cet entretien en haut lieu. Plusieurs jeunes médecins qui ont pris la parole semblent avoir «accroché» sur un «avertissement» du ministre qui aurait clairement laissé entendre, selon M. Michel Zummo, délégué du SMRIM, que «d'ici trois ou quatre ans, faudra s'attendre à une rémunération à salaire des médecins; on ne respecte déjà plus la liberté de pratiquer ici, a-t-il tonné».

Stone: 13 ans pour 13 chefs d'accusation

Un citoyen américain de vingt deux ans quelque peu remuant, Robert Stone, qui se définit lui-même comme un «cow boy», a reçu hier une sentence de treize années de pénitencier du juge Maurice Rousseau de la cour des sessions de la paix pour un nombre égal de causes diverses, toutes reliées à des vols à main armée. Le tribunal a d'ailleurs eu un problème de comptabilité que le Juge a réglé en résumant: «Ce qui veut dire, en d'autres termes, dit-il en terminant sa sentence, que le prévenu est condamné en tout et pour tout à dix ans, plus trois années consécutives.»

Le tribunal interdit également à Stone de posséder une arme ou toute matière dangereuse tant qu'il sera au Canada et pendant les cinq ans qui suivront la fin de sa sentence. La couronne réclame quinze années

d'emprisonnement pour ce prévenu, mais le tribunal a tenu compte du fait que Stone avait plaidé coupable à 25 accusations de vol qualifié, d'utilisation d'armes et de tentative d'évasion.

Soucieux de son confort, Stone avait l'habitude de se faire conduire en limousine avec chauffeur près des lieux de travail qu'il affectait, pharmacie, dépanneurs ou magasins divers dont il persuadait les tenanciers, revolver au poing, de lui remettre l'argent de la caisse, soit de \$35 à \$1,200. Le tribunal n'a pas retenu la défense de Stone, qui prétendait avoir été traumatisé par la mort de sa jeune épouse, survenue peu de temps après leur mariage, et ce pour la raison bien simple qu'il a été impossible de retrouver trace de la dite épouse. Le Juge Maurice Rousseau n'a pas non plus accepté la version du besoin de drogue.

PORNOGRAPHIE ENFANTINE Ottawa risque de faire d'un simple baiser un acte criminel

■ OTTAWA (PC) — Devant le comité de la justice des Communes, depuis quelque temps, écrivains, artistes, acteurs, libraires, éditeurs et distributeurs se lient pour empêcher que ne soient adoptés les amendements au Code pénal destinés à combattre la pornographie infantine.

Car, selon eux, ce genre de pornographie n'existe tout simplement pas au Canada.

Dans les amendements proposés, on veut considérer comme un crime le fait de produire une «représentation visuelle» de quelqu'un «qui semble avoir moins de 18 ans ou qui l'a en réalité et qui a «une conduite sexuelle explicite».

Ce qui signifie qu'une personne peut être condamnée à 10 ans de pénitencier pour avoir publié ou distribué une photographie de quelqu'un qui «semble avoir moins de 18 ans, si elle ne peut pas prouver qu'il a 18 ans ou plus.

Selon M. Ray Argyle, des Distributeurs de périodiques du Canada, on va peut-être interpréter comme «une conduite sexuelle explicite» le fait pour un homme et une femme de se toucher, de se tenir la main ou de s'embrasser.

Dans ce cas, il deviendra illégal de monter la pièce de Shakespeare «Roméo et Juliette», parce qu'ils sont âgés tous deux de 14 ans et qu'ils se manifestent leur amour.

Il sera également interdit de vendre des magazines comme Penthouse (500,000 exemplaires au Canada) et Playboy (350,000).

Mme Nancy Fleming, du Conseil de développement du livre et du périodique, a fait remarquer, pour sa part, que si la pornographie infantine existait, il y aurait immédiatement des poursuites intentées en vertu des lois contre l'obscénité.

En fait, a-t-elle affirmé, les amendements au Code pénal serviront de prétextes aux «imbéciles» pour harceler les théâtres, les galeries d'art et les librairies.

Employés de la santé drogués ou dédaigneux mis à l'amende

■ QUEBEC—Le comité de discipline de la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec demeure extrêmement vigilant envers ses membres qui refusent de soigner des patients pour raison de sexe ou encore qui font usage de drogues au travail.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Dans le rapport annuel de l'organisme qui a été déposé récemment à l'Assemblée nationale, on y lit que Mademoiselle N.P. d'un centre hospitalier de la Province a été l'objet d'une réprimande et d'une amende de \$200 pour avoir refusé de fournir des services à un bénéficiaire pour des raisons de sexe, le 8 juillet 1980. Cette infirmière auxiliaire aurait refusé de faire un pansement à la région scrotale (testicules) d'un patient, le tout contrairement à l'article 57 du Code des professions.

D.D., un autre infirmier auxiliaire à l'emploi d'un Foyer de personnes âgées, a été radié, le 21 septembre 1981, pour une période de deux ans de la Corporation pour avoir fait personnellement usage immodéré d'une drogue contrôlée, le «cocktail de Brompton», un sirop à base de morphine qui est administré aux cancéreux en phase terminale, entre le 3 septembre 1980 et le 24 novembre de

la même année. Non seulement la Corporation lui a reproché d'en avoir fait usage mais également de l'avoir dilué pour en augmenter la quantité.

A.G., un infirmier travaillant dans un hôpital a dû écopé d'une amende de \$200 et d'une radiation de six mois de la profession pour avoir, dans la nuit du 8 au 9 février 1980, effectué une fausse inscription sur une feuille du registre du contrôle journalier des narcotiques et drogues et d'avoir fait usage immodéré de stupéfiants et drogues contrôlées dans l'exercice de ses fonctions dans la nuit du 16 au 17 juillet de la même année.

Une infirmière, Mme C.T. d'un hôpital, a été condamnée à \$200 d'amende pour avoir été trouvée endormie au travail le 28 février 1981 et pour avoir commis des erreurs, des oublis dans la distribution des médicaments et dans les notes au dossier ce qui a eu pour effet de priver certains patients des soins réguliers.

Le rapport souligne que Mlle T.T. travaillant dans un foyer a reçu une réprimande et a été condamnée au paiement des frais et déboursés pour avoir frappé à la figure une patiente dans la soirée du 11 décembre 1980. Une plainte a également été portée contre Mlle O.C., infirmière dans le département de psychiatrie d'un Centre hospitalier universitaire, qui a autorisé un patient en traite-

ment à conduire sa propre voiture, le tout contrairement à l'article 3.01.05 du Code de déontologie de la profession. Dans ce cas, le comité de discipline n'a pas encore rendu son jugement.

Des comptables sévèrement pénalisés

L'Ordre des comptables agréés du Québec a surveillé très attentivement ses membres dans l'exercice de leur profession au cours de l'année 1981-1982. Le comité de discipline de cette profession a entendu et jugé une quarantaine de cas au cours de l'année dernière.

Les plaintes les plus fréquentes ont été portées pour publicité dérogatoire. Dans chacun de ces cas, les membres trouvés coupables ont été condamnés à des

amendes variant entre \$200 et \$2,000.

Six comptables agréés ont été radiés pour avoir fait cession volontaire de leurs biens, le tout sous réserve de leurs droits une fois libérés de leur faillite. Un autre membre a été radié pour ne pas s'être conformé au stage de perfectionnement qui lui avait été imposé par le Bureau de l'Ordre.

Un comptable a été condamné à une radiation de 30 jours et à \$3,000 d'amende pour avoir signé par complaisance des rapports de vérificateur. Cinq autres membres de la profession ont écopé d'amendes variant entre \$500 et \$1,000 pour avoir agi comme vérificateurs alors qu'ils étaient actionnaires des compagnies pour lesquelles ils agissaient.

Enfin, un membre a écopé d'une amende de \$1,200 pour avoir fait de la sollicitation auprès du public.

Il fut un temps où tous les ordinateurs étaient encombrants, coûteux et très complexes. Par contre, ils accomplissaient à merveille les tâches qui leur étaient confiées. Il va sans dire que le commun des mortels ne voyait jamais ces gros ordi- nateurs et que l'idée d'en utiliser un ne lui serait jamais venue à l'esprit. Chez IBM, les ordinateurs ont depuis quelque temps subi des transformations. Ils rapetissent de plus en plus et les prix vont en diminuant. De plus, leur utilisation demande de moins en moins de connaissances spéciali- sées. L'ordinateur personnel IBM, par exemple, ne mesure que 50 cm mais possède une puissance égale à celle d'anciens ordinateurs beaucoup plus volumineux. Les petits ordinateurs IBM peuvent aider les entreprises de toute taille à planifier leur croissance. Il y a même des familles qui les utilisent pour leurs opérations bancaires et des enfants qui les trouvent à leur mesure. Enfin, les petits ordinateurs ont autre chose de petit: leur prix. Ils sont offerts à partir d'un prix inférieur à 2 300 \$. Petites nouvelles, bonnes nouvelles!

IBM
IBM Canada Ltée



Pierre Foglia

Comptez les pieds

■ Il y a un an et demi (le 12 janvier 81) le ministre de la Justice (Jean Chrétien) déposait en chambre un projet de loi modifiant le code criminel en matière d'infraction sexuelle.

La modification dont on a le plus parlé concernait le viol qui, en devenant « assaut sexuel » ou « assaut sexuel grave », faisait disparaître de l'offense la notion de pénétration. Si la loi est jamais en vigueur un jour on pourra donc être accusé de viol sans avoir « consommé », on sanctionnera la brutalité du geste, ce que les féministes (et bien d'autres) réclamaient avec raison depuis fort longtemps.

Mais le projet modifiait aussi d'autres articles de la loi dont on a moins parlé. Par exemple, il légalisait les rapports homosexuels entre personnes d'au moins 18 ans, alors que la loi toujours en vigueur, fixe à 21 ans l'âge minimum pour ce genre de rapports... Le projet légalisait aussi les rapports hétérosexuels entre adolescents de moins de 16 ans, alors que la loi actuelle les interdit. Enfin, le projet légalisait les rapports sexuels de groupe en privé, alors que la loi actuelle stipule qu'il y a crime lorsque plus de deux personnes, dans un même lieu, s'adonnent à la chose.

Pour ce qui est du viol, il est à espérer que le projet soit enfin accepté. Mais pour ce qui est des autres articles dont je viens de parler, c'est maintenant officiel, ils ne passeront pas. De la manière dont la nouvelle a été rapportée à la télévision en particulier, j'ai d'abord compris que le ministre Chrétien faisait du zèle auprès des filles d'Isabelle et des Chevaliers de Colomb... Qu'est-ce qu'il lui prend à celui-là de vouloir interdire les partouzes?... Et puis j'ai compris que c'était le contraire: les partouzes sont, de fait, interdites, Chrétien proposait de les légaliser, mais le bon peuple ne veut rien savoir!... C'est en effet à la suite des représentations et des protestations de la population que les modifications à la loi ont été abandonnées...

Le bon peuple refuse donc d'accorder la majorité aux homosexuels avant 21 ans. Le bon peuple veut croire que les adolescents font du macramé dans le sous-sol des bungalows. Le bon peuple qui raffole pourtant des équations amoureuses à une inconnue ne veut rien savoir des triangles éculatéraux, sans parler des trapèzes irréguliers et des sexagones...

Mais non, le bon peuple n'est pas idiot... il se voile tout simplement la face. Le bon peuple a une façon très sournoise de nier la réalité... comment vous expliquerais-je bien ça?... Tenez c'est exactement la même chose que l'homme honnête qui rentrerait chez lui tard dans la nuit, irait rejoindre sa femme au lit, tout doucement pour ne pas la réveiller... Après s'être allongé un horrible soupçon lui traverse l'esprit: « Il me semble que nous sommes trois dans ce lit! » Pour s'en assurer il tire sur les couvertes et compte les pieds: un, deux, trois, quatre, cinq, six pieds!... « Aucun doute, nous sommes trois dans ce lit, constate l'homme honnête, et la loi l'interdit! » Que faire? Réveiller sa femme? Ameuter les voisins? Le scandale?... L'homme honnête a alors une idée de génie: il se lève, va au bout du lit et recompte les pieds: un, deux, trois, quatre pieds!... Le bon compte y est!... allons, il s'est inquiété pour rien. Il se recouche rassuré et béat. Il a respecté la loi.

Ils s'amuse

A cause du clocher qui se dresse au fond du champ droit on pourrait croire que le terrain de balle-molle est situé dans la cour de l'église, mais il n'en est rien, le terrain est enclavé dans une boucle de la Rivière-aux-brochets et il faut faire le tour du village pour y accéder...

Parfois, le soir, je vais m'asseoir cinq minutes dans les estrades, le temps de fumer une cigarette, de m'emplier du chant des grenouilles et de me tanner des simagrées de ces adultes en pyjama rayé qui...

Attention Foglia tu vas encore insulter des gens qui ne te demandent rien. Qu'est-ce que ça peut bien te faire qu'ils se déguisent en Gary Carter, équipés comme pour le match des étoiles alors qu'ils seraient tellement plus sympatiques en short et en T-shirt... Qu'est-ce que ça peut te faire qu'ils se fassent des signaux pour une courbe ou une tombante quand ils ont toutes les misères du monde à lancer tout simplement au-dessus du marbre... Ça ne te regarde pas Foglia, va fumer ta cigarette ailleurs, fiche-leur la paix, ILS S'AMUSENT EUX...

Au fond je suis pour ça l'éducation populaire par le jeu, je grogne, je rogne mais tenez, par exemple, il y avait un tournoi de balle-molle durant le week-end au village, eh bien j'y suis allé faire mon petit tour...

C'était dimanche après-midi et on en était déjà rendu aux demi-finales. Deux équipes de villages voisins, je ne sais trop lesquels. Toujours est-il que les Bleus menaient 8 à 5 dans la dernière manche quand les Blancs ont frappé un circuit avec deux hommes sur les buts... 8 à 8 donc, pas d'homme de mort et le lanceur des Bleus qui en arrachait... J'attendais la suite, vaguement intéressé...

Mais il n'y a pas eu de suite. Les Bleus se sont ramassés autour de l'arbitre, les Blancs aussi, et tout le monde a discuté ferme. Finalement les deux équipes ont quitté le terrain. J'ai demandé à un des Bleus ce qui se passait:

— On a gagné par disqualification. Les Blancs avaient un des leurs qui jouait sous un faux nom... On le savait depuis le début. On n'a rien dit tant qu'on avait l'avantage, mais à 8 à 8, on n'a pas pris de chance...

— Vous auriez pu finir la game pareil, pour le fun...
— On ne joue pas pour le fun, on joue pour la bourse!
— Combien la bourse?
— \$100!

8 à 8 et même pas le «guts» d'aller jusqu'au bout pour voir qui aurait gagné. Neuf adultes entre 22 et 55 ans, un dimanche après-midi, en plein soleil. Neuf adultes qui voulaient se partager une bourse de \$100: dix piastres chacun.

Et ils appellent ça s'amuser. Les nonos...



On voit trois des musiciens au cours d'une répétition. Photo Jean-Yves LÉTOURNEAU, LA PRESSE

«Le Barbier de Séville» joué dans les lieux publics

Les Montréalais pourront entendre et voir Figaro tout près de chez eux cet été: la municipalité a fait savoir hier qu'une troupe formée de cinq voix, un comédien et neuf musiciens, présentera une version de l'opéra Le Barbier de Séville, de Rossini, dans différents parcs et lieux publics de la ville durant le mois de juillet.

L'opéra, d'une durée d'environ une heure sans entracte, sera présenté en première lundi le 5 juillet, à midi, sur les terrains de la Place des Arts, et sur les espaces dégagés du Vieux Port le jeudi 29 juillet. Entre ces deux dates, la troupe s'arrêtera dans

une dizaine de parcs, dont le Mont-Royal et le Jardin botanique.

La direction artistique et la mise en scène sont de Paul Buissonneau et l'orchestre est sous la direction de Marie Bernard.

Cette nouveauté s'inscrit dans le cadre du programme des manifestations culturelles d'été de la Ville de Montréal qui regroupe un ensemble d'activités allant du théâtre pour enfants au spectacle de marionnettes (signalons que La Roulotte fête cette année son 30ième anniversaire), en passant par la musique classique avec le Quintette à vent de Mont-

réal, les concerts de fanfare, ceux de l'Ensemble de cuivres de Montréal, la tournée montréalaise du Chœur de France, les concerts de harpe paraguayenne de Sybil Angelica, les concerts populaires de l'Orchestre symphonique, les spectacles de variétés «western», la danse en plein air, les expositions de viers ordres et les spectacles du planétarium.

Pour les horaires de toutes ces activités, les Montréalais peuvent s'informer auprès du service municipal des activités culturelles, 7400 boulevard Saint-Michel, au numéro 725-6451.

UN RECORD DEPUIS LA FUSION Excédent financier de \$14 millions à Laval en 1981

■ Ville de Laval a réalisé pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1981 un excédent des revenus sur les dépenses de \$14,099,000, ce qui représente un record depuis la fusion des municipalités de l'île Jésus, en 1965.

Au début de ses commentaires sur les états financiers de Laval, le maire Claude Lefebvre a indiqué qu'il est utile de préciser que

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

l'exercice financier de 1981 est celui de l'administration Paiement qui a adopté le budget ainsi que le taux de la taxe foncière pour 1981.

Il rappelle que l'ancienne administration avait prévu l'année dernière des dépenses de \$153,603,000. «Les résultats vérifiés, souligne le maire, établissent ces dépenses à \$152,993,000, soit une économie réelle d'environ \$600,000. Quant à l'autre importante somme de l'excédent, \$13,490,000, elle provient du fait que les contribuables lavallois ont payé trop de taxes en 1981. Si l'administration précédente n'avait pas sous évalué certains postes importants des revenus, le compte de taxes des Lavallois pour l'année 1981 aurait pu être réduit de façon significative.»

Claude Lefebvre a poursuivi en disant que cet excédent n'apparaissait pas comme étant le

reflet d'une gestion réaliste et serrée des fonds publics, mais plutôt comme le résultat d'une surtaxation des Lavallois.

«Ce surplus de l'année 1981, ajoute-t-il, appartient aux Lavallois qui ont payé en trop. Le PRO des Lavallois entend donc utiliser cette somme au bénéfice de la population pour 1983.»

Il a aussi déclaré à LA PRESSE que Laval se dirigeait vers un excédent des dépenses modestes pour 1982. «La grande majorité de l'excédent de 1981 va être reporté dans le prochain budget et il me faut trouver un autre \$10 millions afin de maintenir un taux de \$2,53.5 par \$100 d'évaluation en 1983. Je crois être capable de couper encore dans les dépenses de la ville. Les surplus budgétaires que nous faisons présentement sont déposés dans le poste 998, spécialement créé à cet effet.»

«L'Equipe Paiement avait raison»

Quelques heures avant que l'administration Lefebvre annonce l'excédent record de 1981, les deux leaders de l'opposition, les conseillers Raymond Fortin et Gilles Vaillancourt, avaient mentionné à la presse que selon eux les autorités municipales étaient sur le point d'annoncer un surplus de près de \$14 millions.

En 1980, Laval avait réalisé un excédent de \$11 millions.

Dans une déclaration conjointe, MM. Fortin et Vaillancourt indiquent: «Conscients que les perspectives économiques nationales étaient plutôt sombres, l'équipe que dirigeait Lucien Paiement avait pris les mesures nécessaires pour que les payeurs de taxes lavallois soient moins affectés que la plupart des contribuables des autres villes. C'est dans cette perspective qu'un ensemble de projets à caractère économique et social étaient mis en branle. Or, voilà que ces chiffres et les statistiques sont en voie de donner raison à l'Equipe Paiement.

«Mais ce qui est plus paradoxal, c'est que cette situation financière un peu extraordinaire ne profite pas à ceux qui l'ont planifiée. Plus l'Equipe Paiement développait et animait Laval plus les surplus augmentaient, plus la situation financière s'améliorait. Il y a là un sérieux sujet de réflexion pour une collectivité. Ils ont été élus parce qu'il nous ont accusé de faire des dépenses folles. Ce sont des accusations gratuites car nous avons réalisé des excédents budgétaires de \$25 millions en deux ans.»

Raymond Fortin a conclu en disant: «Il se peut que les contribuables aient été surtaxés, mais l'argent n'a pas été dépensé. Il est là en banque. Cet excédent record prouve bien que nous n'avons pas trop dépensé, même avec la Fête des voisins et le Carré Laval.»

Un rapport gouvernemental juge injustifiée la fermeture de l'école Wilfrid Pelletier

■ «Aucune raison administrative ou pédagogique ne justifie la fermeture de l'école Wilfrid Pelletier».

Telle est la conclusion du rapport du sous-ministre adjoint au secteur préscolaire, primaire et secondaire, M. André Rousseau, rapport comportant «les analyses additionnelles» que le ministère de l'Éducation et la commission scolaire Jérôme Le Royer avaient convenu d'effectuer relativement à la décision prise par celle-ci de fermer l'école primaire Wilfrid Pelletier.

CONRAD BERNIER

Les parents des 360 enfants directement concernés par cette fermeture d'école ont entrepris de s'y opposer dès février dernier, reprochant essentiellement à la commission scolaire Jérôme Le Royer «d'avoir décidé de fermer leur école sans avoir préalablement justifié sa décision par la publication d'une étude cohérente, impartiale et complète».

Ils ont alors proposé à la commission scolaire Jérôme Le Royer de confier l'étude du dossier «à un tiers dont les conclusions seraient finales et exécutoires», mais la commission a rejeté cette proposition et les parents n'ont pas eu d'autre choix que celui d'entreprendre une lutte ouverte et acharnée contre «une décision unilatérale, arbitraire et injustifiée».

Après six mois de mobilisation, de détermination et de solidarité quotidiennes, les parents ont obtenu une rencontre du ministre Camille Laurin avec les parties impliquées. Celui-ci leur a alors demandé de réouvrir le dossier,

proposant l'aide technique de son ministère.

Les porte-parole des parents ont affirmé, hier, au cours d'une conférence de presse, que «les conclusions de ce rapport d'analyses additionnelles ne plaisent pas à la commission scolaire Jérôme Le Royer et que celle-ci veut maintenir à tout prix sa décision de fermer l'école Wilfrid-Pelletier».

«Nous sommes inquiets de la tournure des événements, ont-ils ajouté. Décevant, la commission doit accepter les conclusions du rapport, ainsi que nous l'aurions fait, nous, si celles-ci nous avaient été défavorables.»



Handicapé visuel porté disparu

■ Un handicapé visuel, Bernard De Romer, 27 ans, est porté disparu depuis le 5 juin du domicile de ses parents, dans la municipalité de Hudson, près de la frontière ontarienne.

Le jeune homme, qui a une perte de vision de 95 p. cent, pourrait se déplacer à l'aide d'une canne blanche. Il s'exprime aussi bien en français qu'en anglais. Il mesure 1,57m et pèse 54 kg. Il a les cheveux châtain longs. Il porte une barbe brun roux d'une longueur d'environ 3 cm.

Au moment de sa disparition, De Romer était vêtu d'un pantalon de corduroy beige, d'une chemise et d'un imperméable de couleur kaki. Il était chaussé de bottes de cuir brun. Toute information à son sujet peut être communiquée à l'agent Louis Venne, de la section Police-Jeunesse au poste 34, à 934-2277.

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ «Sois prudent sur toute la ligne»

■ (PC) — Hydro-Québec a entrepris cette semaine une campagne de sensibilisation sur le comportement à adopter devant les dangers des installations électriques.

Sous le thème «Sois prudent sur toute la ligne», la campagne s'échelonne jusqu'en septembre.

L'invitation à la prudence s'adressera surtout aux bricoleurs qui utilisent des instruments conducteurs d'électricité.

Dès l'automne, une autre campagne débutera, dans les écoles cette fois, et s'adressera plus précisément aux élèves du primaire et du secondaire.

Sears

Vente d'entrepôt

À NOS 5 MAGASINS
DU 3 AU 17 JUILLET INCLUSIVEMENT

Sears

Vente d'entrepôt

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en parlant

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)

5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

SESSION SEMI-INTENSIVE

ADULTES

★ 3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou APRÈS-MIDI ou SOIR
10h - 12h30 13h15 - 15h45 18h15 - 20h45

ADOLESCENTS

★ 3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)

MATIN ou APRÈS-MIDI
10h00 - 12h30 13h15 - 15h45

FRAIS DE LA SESSION 165 \$

(tout compris) déductible d'impôt concernant inscriptions faites du 28 juin au 2 juillet inclusivement.

Après cette date les frais seront de 180 \$
Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement.

* Toute séance manquée peut être reprise.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditeur adjoint

La CEQ s'enferme dans l'isolement

Tout à coup, mais peut-être petit à petit pour ceux de l'intérieur, la CEQ paraît isolée. La CEQ, c'est-à-dire l'organisation syndicale de la Centrale de l'enseignement du Québec, semble s'être séparée radicalement de tous ceux qui étaient, encore récemment, ses partenaires. Et c'est sûrement inquiétant qu'une centrale de l'enseignement se trouve séparée des enseignants, des parents, du gouvernement, de la population et même des enfants.

Il a fallu prolonger la période de mise en candidature, au congrès, jusqu'à mercredi, tout simplement parce qu'on n'avait aucune candidature à la présidence. Personne n'ose se présenter à ce poste de première importance pour la vie démocratique du Québec. Personne, si ce n'est une espèce de « tacticien » qui a retiré sa candidature. Personne ne veut du poste.

On peut faire la psychanalyse du phénomène et parvenir à diverses conclusions. Chose certaine, c'est qu'il doit y avoir tout un malaise à l'intérieur de la profession pour qu'aucun des 80,000 membres de la Centrale ne soit intéressé à en prendre la tête. On a souvent dit que le fossé paraissait évident entre la CEQ et ses enseignants; on en fait probablement la preuve maintenant.

Peut-être que l'ancien président, M. Yvon Charbonneau, songe à revenir en force: son poste de directeur des communications de la Centrale lui a permis, dans le silence, de se maintenir au cœur de la vie et du pouvoir. Mais comme on lui reprochait, au temps de sa présidence, son éloignement de la base, il serait très surprenant qu'il soit maintenant assez « rapproché » pour combler le fossé qui ne cesse de grandir.

La CEQ a, d'autre part, pris des positions assez fermes face au Livre blanc du ministre de l'Éducation, principalement parce qu'elle se voit évincée des nouvelles structures proposées: l'école appartiendra aux parents.

Les enseignants ont souvent manifesté une certaine appréhension des comités d'école; pas partout ni toujours mais à plusieurs endroits et à divers moments. Malgré cela, ils ont raison de craindre que l'école s'administre sans eux et de souligner la baisse de qualité démocratique de la réforme. Ils étaient trop loin des parents; ils ne pourront plus s'en rapprocher. C'est un autre isolement.

Les enseignants n'avaient pas attendu la parution du Livre blanc pour manifester leurs distances face à un gouvernement qu'ils avaient pourtant soutenu. On sait que, depuis quelque temps, plusieurs enseignants se sentent tiraillés entre leurs attaches syndicales et leurs affinités politiques. Mais il semble que la rupture soit maintenant faite: entre le Parti québécois et la Centrale de l'enseignement, les syndiqués ont fait leur choix, a déclaré le président sortant, M. Robert Gaulin, au *Soleil*. Les causes: d'une part, la politique gouvernementale en éducation; d'autre part, et peut-être principalement, l'adoption des lois 68 et 70 sur les régimes de retraite et les coupures de salaires. M. Gaulin dit du PQ: « Arrivé si jeune au pouvoir, il a vieilli prématurément. » Résultat, pour la Centrale: un autre isolement, sinon de la base, au moins de la tête.

Tout pourrait être sauvé par la présence la plus importante pour l'éducateur, celle des enfants. Mais on connaît les structures professionnelles et syndicales: les enseignants ne passent que peu de temps avec les mêmes élèves. Ils n'ont plus le temps de les connaître, surtout au secondaire; ils n'ont même plus, à beaucoup d'endroits, d'activités parascolaires qui leur permettent d'entretenir des relations humaines normales avec les enfants. Si, en plus, les enseignants ne font pas partie des conseils d'école, où ils ne sont pas participants d'office, si les parents dirigent tout en unique collaboration avec les fonctionnaires, les enseignants seront davantage éloignés des enfants; et la CEQ en sera même isolée.

Quels sont, alors, les partenaires de la Centrale?

Ceux qui lui reprochent ses tendances marxistes pourront se réjouir, se disant qu'elle est victime de son idéologie. Ceux qui la voient utiliser certains principes du corporatisme diront qu'elle paie le prix de l'hermétisme. Mais tout cela est regrettable: qui peut accepter que s'isole la Centrale qui regroupe 80,000 responsables de l'éducation des jeunes Québécois?

Il faudra de nouveaux engagements, de nouvelles valeurs, de nouveaux leaders avec de nouveaux idéaux. Car il semble évident que la poursuite des mêmes buts avec les mêmes moyens ne peut servir les enseignants, pas plus que les enfants, pas plus que l'école, pas plus que la vie politique et démocratique du Québec.

Jean-Guy DUBUC

À qui profitera cet intérim?

Le départ de M. Alexander Haig et l'arrivée de son successeur au Département d'État, M. George Shultz, fournissent à la presse l'occasion rêvée de traiter l'événement selon le style qu'elle affectionne le plus, c'est-à-dire de personnaliser (« personnalize ») au maximum les éléments du problème politique posé par la succession.

C'est ainsi que Pierre Salinger, l'ancien collaborateur du président Kennedy, aujourd'hui responsable du bureau du réseau ABC à Paris, dit de M. Shultz: « C'est un grand ami du chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schmidt. » Conclusion: Washington n'aura pas de problème avec l'Allemagne. Cette conclusion hâtive, M. Salinger, journaliste lucide et brillant, ne la tire certainement pas lui-même. Il reste que, pour l'auditeur pressé, le mot est lancé.

Comme la psychanalyse du général Haig sera terminée dans quelques jours, il restera à établir la fiche personnelle de son successeur. Ses biographies officielles le présentent comme un as dans trois secteurs de l'activité humaine: l'université, les cercles gouvernementaux et le domaine des affaires.

Il n'est certainement pas le premier venu. Il est président de Bechtel Group, Inc., de San Francisco, le spécialiste mondial des mégaprojets. Ce n'est pas rien.

Il se trouve donc qu'à un capitaine de l'armée succède un capitaine d'industrie? En plus tranquille, si on peut dire.

Il n'y a pas lieu d'ironiser. Un autre capitaine d'industrie, Robert McNamara, président de Ford, fut appelé par Kennedy à exercer de hautes fonctions à Washington. Il garda une telle liberté d'esprit qu'il critiqua ouvertement l'intervention des États-Unis au Vietnam. Ce qui est moins connu de cet homme, c'est qu'appelé plus tard par ses fonctions (à la Banque Mondiale notamment) à se pencher sur les problèmes du Tiers-monde, il se fit l'avocat acharné de ce qu'un jargon approximatif appelle le dialogue Nord-Sud. Au grand étonnement de plusieurs...

Le fait dominant aujourd'hui n'est pas d'ordre psychologique. Il est presque physique. Il est le suivant: le fouteuil de l'ingénieur principal de la politique étrangère de la plus grande puissance du monde est vide. M. Shultz ne pouvant officiellement occuper ses fonctions avant la mi-juillet, la place va rester vide pendant trois semaines.

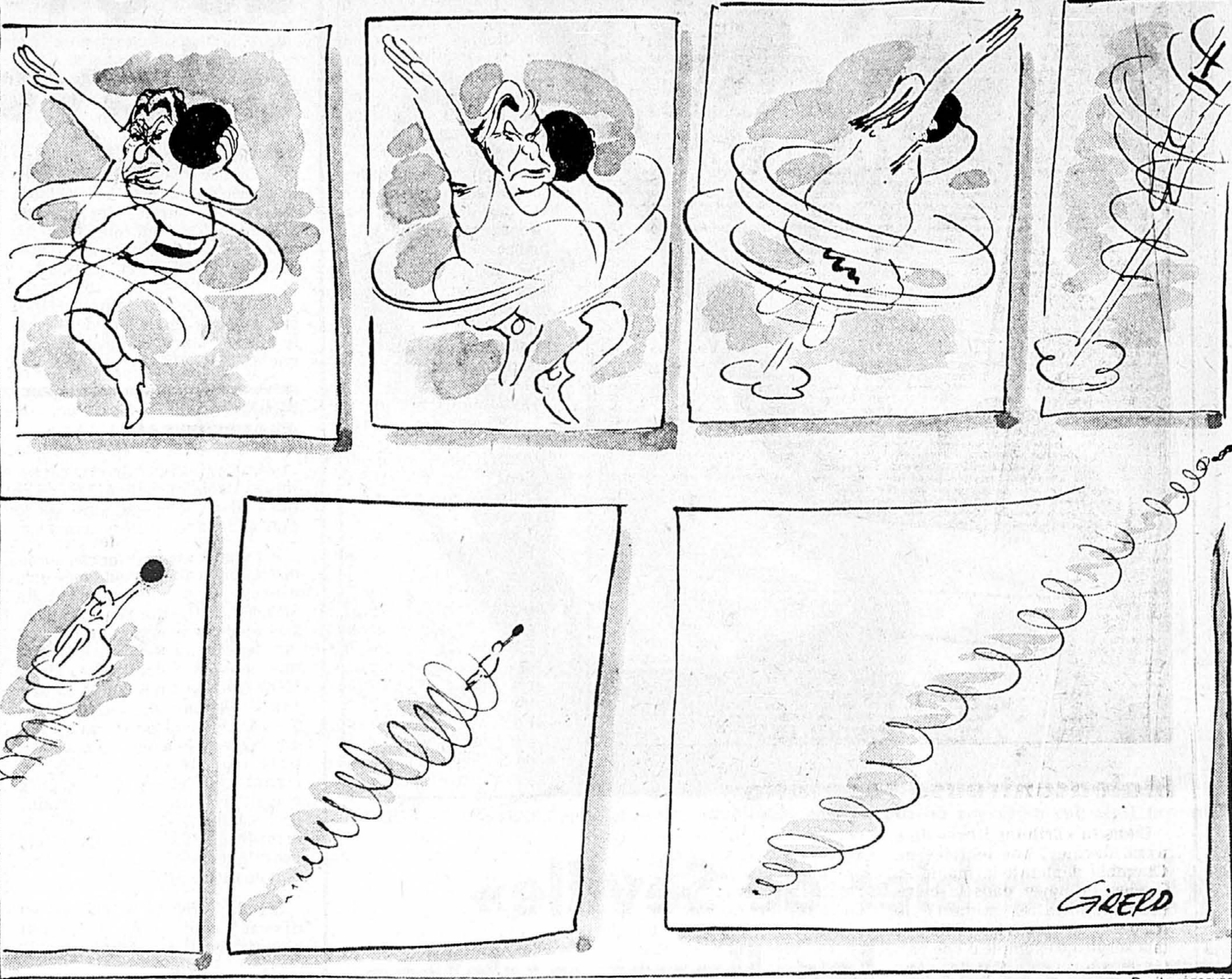
Bien entendu, de hauts fonctionnaires bien entraînés peuvent assurer l'intérim. M. Shultz lui-même n'a pas perdu une minute à se familiariser avec les dossiers. C'est que les événements quotidiens commandent. Or, ils sont préoccupants, surtout au Moyen-Orient.

La nature a horreur du vide. La politique aussi. Dans la crainte que la nouvelle direction au Département d'État soit moins acquise à ses vœux que l'ancienne, Israël va-t-il décider, contre vents et marées, d'appliquer la « solution finale » au Liban. Les divergences entre l'Europe et Washington, devenues profondes ces dernières semaines, ne risquent-elles pas d'être exploitées par les Russes?

Enfin, la confiance dont jouit le « Californien » Shultz va-t-elle inspirer aux ultra-conservateurs la pensée de régler le sort des États-Unis et du monde selon le style qui leur est propre? Trois mois après l'élection de leur homme à la présidence, les ultras déchantaient. Ce M. Reagan, se lamentaient-ils, était sous influence libérale...

Guy CORMIER

ÉLUCUBRATION SUR LA RELANCE DE MACÉACHEN



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

L'opinion de Jean Pellerin

Les START débutent dans un climat troublé

Les interventions américaines et soviétiques à la seconde session spéciale des Nations unies sur le désarmement ont, l'une et l'autre, fait long feu. Celle du président Brejnev parut habile, mais n'était rien d'autre qu'une acrobatie verbale, tandis que celle du président Reagan péchait par inéligance, mais cernait d'avance la question.

Dans un texte lu par le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Brejnev a pris l'engagement immédiat et unilatéral de ne pas être le premier à recourir à l'arme atomique.

Faite le surlendemain d'une manifestation antinucléaire sans précédent à New York, cette déclaration a permis aux Soviétiques de se faire, à peu de frais, les champions du pacifisme et de la détente, face aux Américains qui, une fois de plus, ont passé pour de dangereux et impénitents bellicistes.

En y regardant d'un peu plus près, toutefois, on ne peut s'empêcher de constater que la déclaration soviétique n'engage pas à grand-chose. Plutôt que de susciter les applaudissements d'une galerie naïve, elle aurait dû davantage porter à réfléchir. Nous vivons à une époque où des engagements de cette nature ne peuvent avoir de valeur qu'assortis de négociations serrées aux fins d'établir les mécanismes de surveillance qui s'imposent.

Sans trop s'en rendre compte, M. Brejnev découvre son jeu. S'il se sent en mesure de prendre un engagement pareil, c'est qu'il a désormais l'assurance de jouir d'une nette supériorité, tant en matière d'armes conventionnelles qu'en matière d'armes nucléaires de portée moyenne en Europe. S'il ne disposait pas de cette supériorité, il ne fait aucun doute qu'il se montrerait moins prompt à jouer les magnanimes.

Ce que tente de faire le maître du Kremlin, c'est de tendre un hameçon aux Occidentaux dans l'espoir qu'ils y mordront en prenant, eux aussi, un engagement similaire. Bien sûr, ni les Américains ni les alliés de l'OTAN ne sont disposés à faire une promesse semblable. En conséquence, M. Brejnev a déjà la meilleure excuse du monde de ne pas avoir à tenir la sienne. Qu'à cela ne tienne, cependant, il aura eu l'air plus pacifique et plus humain que ses vis-à-vis occidentaux aux yeux d'une béate clientèle.

Le politicien qui n'a rien à craindre

de son opinion publique peut volontiers se permettre des écarts de langage. M. Brejnev fait partie de cette catégorie de politiciens. Il peut accellerer la course aux armements, planter de profusion des missiles SS-20 sur son territoire, faire des déclarations à l'emporte-pièce et endetté lourdement ses administrés sans avoir à craindre leurs sautes d'humeur.

Ce n'est évidemment pas le cas des grandes démocraties occidentales qui, elles, doivent tenir compte d'une opposition nerveuse et parfois menaçante, et c'est ce qui fait que leurs dirigeants doivent constamment mesurer les conséquences de leurs propos, et ne rien dire qui puisse alimenter l'activisme de marginaux pas toujours bien inspirés.

Le Pentagone et l'OTAN doivent agir au grand jour et conformément à des règles démocratiques qui reconnaissent à chacun le droit de marquer son désaccord. Même les agents de la désinformation ont la faculté de se mettre de la partie et de manipuler l'opinion dans le sens des intérêts de leurs ténébreux mentors.

Imaginons un peu ce qui arriverait si Washington et l'OTAN allaient mordre à l'hameçon et promettre, eux aussi, de ne pas recourir les premiers à l'arme atomique. Ce serait, pour eux, se placer dans l'impossibilité de contrer, par le nucléaire, la supériorité des armes conventionnelles des Soviétiques en Europe. Ce serait, de plus, se départir du plus sûr moyen de dissuasion dont disposent les deux camps. Les Soviétiques pourraient, en somme, faire la pluie et le beau temps en Europe, alors que les alliés seraient liés par leur promesse, et par leur gent manifestante.

Le discours du président Reagan à la même session fit un déplaçant contraste avec celui de M. Brejnev. L'ONU lui réserva un accueil plutôt froid. Irrité probablement par l'engagement désinvolte pris par le leader soviétique l'avant-veille, le chef de la Maison-Blanche eut le mauvais goût d'aller servir une volée de bois vert aux Soviétiques.

Après avoir déploré l'affaiblissement de l'ONU, M. Reagan dressa le « bilan de tyrannie » de l'URSS depuis la dernière guerre mondiale. Il énuméra des événements qui créent l'inquiétude des Occidentaux: « Domination de l'Europe de l'Est... mainmise sur la Tchécoslova-

quie, la Hongrie, l'Afghanistan... répression impitoyable du fier peuple polonais... La décennie de prétendue détente a été une période durant laquelle l'Union soviétique a procédé à un renforcement militaire sans égal dans l'histoire. »

À la fin de sa diatribe, M. Reagan a lancé: « Les accords ne renforcent la paix que s'ils sont respectés. Sinon, nous construirons un château de cartes qui s'écroulera sous les vents de la guerre... il nous faut des actes, et non des paroles. »

Bien que décrivant une triste réalité, la sortie était intempestive et maladroite. Le président Reagan aurait eu avantage à s'en tenir au sujet. Son résumé de la situation depuis 1970 et le rappel de sa fameuse « option zéro » se révélèrent par ailleurs fort éclairants. Cette « option », on s'en souvient, se résume à ceci: les États-Unis consentent à annuler le déploiement de leurs missiles balistiques Pershing-2 et de leurs missiles de croisière (Cruise) lancés à partir du sol européen si l'URSS, en retour, consent à éliminer ses missiles SS-20, SS-4 et SS-5 actuellement en place sur son territoire et pointant sur les capitales de l'Europe.

À cette proposition américaine, l'URSS répond par une contre-proposition en faveur celle-là d'un gel total et immédiat des arsenaux nucléaires des deux super-puissances, gel suivi de négociations détaillées en vue de procéder à une réduction des stocks nucléaires qui tiennent compte des légitimes préoccupations de sécurité des deux côtés.

Les Américains s'opposent à l'idée d'un gel qui se trouverait à sanctionner la supériorité dont jouissent présentement les Soviétiques, et ces derniers rejettent l'« option zéro » parce que selon eux, elle ne vise qu'à renverser la vapeur en annulant l'avantage auquel ils tiennent.

Par-delà ces arguties, il reste que MM. Reagan et Brejnev souhaitent mettre un frein à une course aux armements qui leur crée des embarras. Moscou est coulé de dettes, et Washington fait face à une opinion publique de plus en plus embêtante.

À cause de ces difficultés, il se peut que les accusations qu'on s'est lancées par la tête à l'ONU ne gâchent pas trop le climat des fameux *Strategic Arms Reduction Talks* qui débutent aujourd'hui même à Genève.

POINT DE VUE

En France, avec nos gros sabots

Lettre ouverte aux ministres Clément Richard et Jacques-Yvan Morin concernant la nouvelle entente France-Québec sur l'échange d'émissions de télé.

Pendant qu'on donnait le ministre Richard en pâture aux gens du milieu, on concluait, dans le secret feutré des officines intergouvernementales, un autre accord France-Québec qui nous prouve, à sa face même, que les paroles apaisantes du ministre des Affaires culturelles n'étaient qu'un baume au « chup » qu'allaient nous asséner les « Affaires inter ».

Le dossier est déjà connu des intéressés: le Québec et la France viennent de reconduire, pour trois autres années, un accord dont l'un des éléments comprend l'échange d'émissions de télé entre la mère patrie et sa fille éloignée.

On nous a concocté, une fois de plus, le classique pâté au cheval et au lapin: la diffusion de 2.500 heures d'émissions françaises au Québec contre la présentation en France de 100 heures de programmation québécoise. Avons-nous besoin de préciser que certaines de ces dernières devront être doublées dans la langue du pays? Et comptons-nous chanceler! Il semble qu'on ait eu peine à trouver 100 heures dont la qualité rencontrait le standard français, assez élevé comme chacun a pu le constater en regardant les chefs-d'œuvre que nous offre quotidiennement TVFQ.

La France et le Québec étant des partenaires égaux, ne l'oublions pas, ces échanges entre la mère patrie et sa province seront défrayés à parts égales. Avouez que cela est plutôt flatteur pour notre fierté nationale, si malmenée par les temps qui courent. La France paiera un million de dollars pour 100 heures d'émissions québécoises alors que nous débourserez le même montant pour 2.500 heures de télé française. Dommage que de cette somme, moins de 10.000\$ reviennent aux créateurs « d'ici ». Mais on ne peut prétendre traîner ses gros sabots jusque dans les chaumières du XVI^e siècle et être payé en plus!

Ce que le gouvernement recherche en subventionnant l'importation massive d'émissions françaises chez nous (le mot « dumping » est désormais banni par l'Office), c'est de contrebalancer l'envahissement de nos écrans par les chaînes américaines! M'inspirant largement de nos amis orientaux, je dirais que cette stratégie consiste à chasser le loup par la porte d'en avant en faisant entrer l'ours par la cuisine d'été.

Je doute fort que l'un des ministres concernés ait pensé à une mesure simpliste comme celle qui consisterait à investir ce million de dollars dans la création d'œuvres originales autochtones. C'est le genre de solution qu'on écoute d'une oreille condescendante lors d'une tournée de consultations et qu'on s'empresse d'ensevelir sous un Livre vert. Pourtant il faudra bien un jour que la rhétorique sur « l'apport - essentiel - des

créateurs - et - des - artistes - dans - l'émergence - d'une - société - québécoise - dynamique » ne soit pas bâfoyée au premier fonctionnaire français venu. Sans cela, la prochaine tournée du prochain ministre des Affaires culturelles (l'une et l'autre ne sauraient tarder) risque d'être autre chose qu'une promenade de plaisir...

Louise DESCHÂTELETS,
présidente
Union des artistes

TRIBUNE LIBRE



Malencontreuse réputation

Dans la «Tribune libre» du 8 avril dernier, une lectrice de Chambly déplorait la manie au Québec de noyer dans la bière, (commanditaires aidant) le moindre des festivals. Elle s'était servie en exemple d'une partie de sucre à La Patrie, dans notre région, pour illustrer sa frustration face à l'organisation touristique au Québec.

Le comité touristique du Mont Mégantic ne peut que lui donner raison, puisque nous aussi constatons que l'industrie touristique au Québec manque de plus en plus de dynamisme et d'originalité dans la mise en valeur des particularités régionales.

Nous refusons cependant que notre région hérite d'une réputation malencontreusement généralisée par son expérience. Outre les conditions climatiques défavorables à une véritable partie de sucre, il faut tenir compte que notre, à 95% forestière, commence à peine à s'ouvrir au tourisme si on excepte les pêcheurs et les chasseurs.

La détérioration de l'exploitation forestière et l'avènement de l'observatoire astronomique ont imposé une vocation touristique à notre région à laquelle nous n'étions pas préparés. Non pas que nous n'ayons de ressources et d'attraits intéressants, mais notre structure économique et notre situation géographique nous avaient tenu à l'écart de toutes préoccupations touristiques.

Depuis quelques années, nous avons compris le potentiel touristique de notre région: région sauvage à proximité des grands

centres, histoire particulière, sites et attraits régionaux, un des plus importants observatoires astronomiques d'Amérique du Nord, territoire de chasse et pêche encore prolifique, une des rares côtes magnétiques du Québec, les seules usines de guitares au Canada avec leur festival annuel; nous savons que nous possédons suffisamment d'attraits pour justifier la curiosité du touriste qui cherche autre chose qu'un kiosque de bière.

Pour combler nos lacunes d'infrastructure d'accueil (hébergement, restauration), laissez-nous vous apprendre, madame, que cet été vous pouvez vous loger chaleureusement et amicalement chez les familles participantes à notre réseau d'hébergement et même de table d'hôte. Nous organisons notre premier festival d'astronomie qui s'ajoute au festival de la guitare, du bûcheron et de la chasse.

Mais, surtout, nous offrons à tous les Québécois le décor enchanteur des plus hautes montagnes du Québec dans un environnement sauvage, où vous pourrez camper ou faire du ski de fond sans parcourir des centaines de kilomètres, pour vous éviter le harcèlement d'une faune touristique encombrante ou des propriétaires de terrains embourbés.

Bref, madame, venez nous voir, et si vous êtes vraiment une amante de la nature et de l'authentique, nous vous promettons de répondre à vos aspirations.

Michel CHRÉTIEN,
Pour le comité touristique
du Mont Mégantic

Un fonctionnaire bafoué

Le Premier ministre Lévesque, dans une entrevue qu'il accordait ces jours-ci à la Presse canadienne, formulait le vœu que les «establishments» syndicaux permettent à leur base de se prononcer sur les réductions de salaires que le gouvernement veut imposer à l'ensemble des employé(e)s de l'État.

Cette entrevue a sûrement fait «jouir» l'éditorialiste de La Presse, Vincent Prince, le plus grand défenseur du syndicalisme au Québec.

On attaque la démocratie syndicale de toutes parts, pourtant les modes et normes de fonctionnement sont les mêmes pour la grande majorité des organismes faisant affaire avec le public.

— Les assemblées générales syndicales sont convoquées plusieurs jours avant leur tenue; sur les tableaux d'affichage, avec l'ordre du jour de ces assemblées générales comme pour les autres organismes.

— La participation aux assemblées générales syndicales n'est pas meilleure ni pire que celle des différentes élections provinciales, fédérales, municipales, scolaires et pas meilleure ni pire que les réunions des caisses populaires, des réunions du Parti québécois, etc.

— Le maire Drapeau a déjà été élu alors que seulement 30% de la population de Montréal avait voté et jamais personne n'a mis en doute sa représentativité.

— Certaines personnes n'admettent jamais la défaite et tentent toujours de discréditer la victoire des autres par une pluie d'injures et cela, à tous les niveaux: élections fédérales, provinciales, municipales, scolaires, réunions du Parti québécois, des caisses populaires, réunions syndicales.

Pourquoi accordons-nous

plus d'importance lorsqu'il s'agit du mouvement syndical? (...)

Jamais je n'ai été aussi bafoué, aussi amoindri, aussi ridiculisé comme travailleur de l'État que par votre gouvernement et cela, d'une façon la plus basse qui soit: par des campagnes publicitaires mensongères dans les médias, avec mes propres taxes que je paie, sachant fort bien qu'aucune machine syndicale ne pourra rétablir toutes les faussetés que vous avancez car ces campagnes publicitaires sont trop onéreuses.

Vous m'attaquez sur ma sécurité d'emploi (qu'il faut renégocier à chaque convention collective), sur mon salaire (un gros gras à 15,200\$ brut par année), sur mon mois de vacances (qu'il me faut prendre à mon tour par ancienneté), etc. sans que j'aie la chance de me défendre et cela avec mon argent. Je vous maudis, monsieur le Premier ministre, pour ces gestes vicieux, pour votre oubli à informer la population des inconvénients à travailler dans le domaine hospitalier: obligation de travailler les fins de semaine à taux simple, obligation de travailler les congés fériés, le jour de Noël ou le Jour de l'An, obligation de prendre mes vacances en septembre ou en octobre parce que je ne suis pas assez ancien, etc.

Jamais un gouvernement, même celui de monsieur Bourassa, ne fut aussi salaud envers des travailleurs et des travailleuses. Quand les Chambres de commerce, les Conseils du patronat, les mieux nantis de la société applaudissent le budget de votre gouvernement, que Vincent Prince, éditorialiste, apprécie vos entrevues, c'est que vous et votre gouvernement commencez à sentir drôlement mauvais...

Maurice BOISVERT
Montréal

Des étudiantes inquiètes

Monsieur Camille Laurin
Ministre de l'Éducation
Québec

Monsieur le Ministre, Étudiante en sciences infirmières à l'université McGill, je m'oppose fortement à l'avis du Conseil des Collèges et Universités du Québec voulant que le baccalauréat en sciences infirmières (niveau universitaire) soit aboli et que la formation professionnelle des infirmières ne soit donnée qu'au niveau collégial.

M. le Ministre, une telle orientation me laisse perplexe et m'inquiète sérieusement pour l'avenir du Québec dans les domaines de l'éducation et de la santé. Serait-ce que le critère d'excellence n'est pas pour nous?

Est-ce que le fait d'être si bien reconnu, ici au Québec, pour l'excellente formation d'infirmières de niveau universitaire est une honte?

Est-ce que ce qui fait l'envie d'un pays comme les États-Unis qui viennent chaque année sui-

ser dans les effectifs québécois susciterait du dédain chez les hauts fonctionnaires de votre gouvernement?

Est-ce que ce qui est excellent pour nos voisins est à éliminer pour nous?

Est-ce que la formation scientifique que nous recevons n'est pas essentielle pour les responsabilités qui nous incomberont?

Est-ce que la maturité que nous acquérons à l'université n'est pas un gage d'efficacité dans le travail qui nous attend?

Est-ce que nos malades québécois n'ont droit qu'à des soins de deuxième ordre?

Est-ce qu'une faculté universitaire composée à 99% de femmes ne serait pas plus facile à abolir?

M. le Ministre, à l'heure où le Québec se meurt d'excellence et où paradoxalement des jeunes y aspirent, il serait catastrophique de les reléguer à la médiocrité.

Sylvie GENDRON
Ann JAMIESON
Étudiantes en sciences infirmières.

Trop sévères

M. Jean-Louis Deguire
Directeur
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Monsieur,

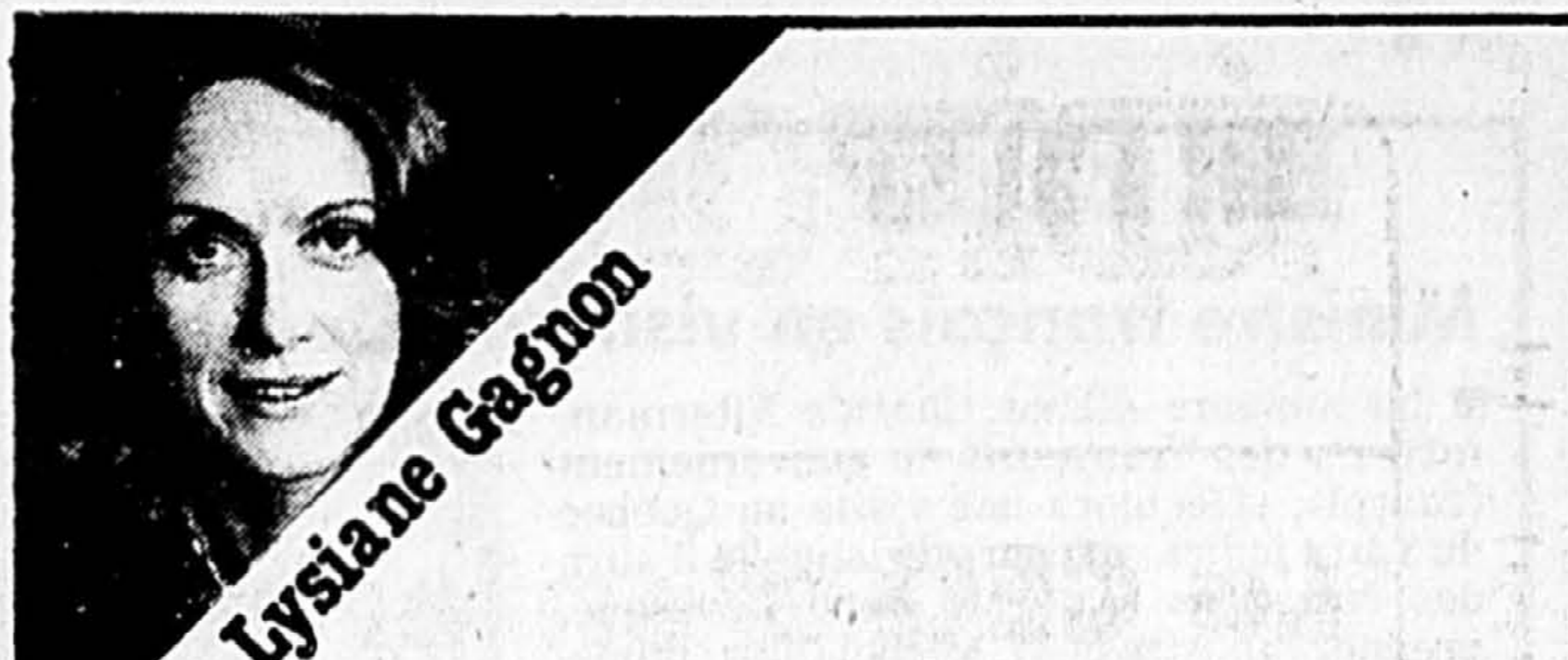
Pour permettre une meilleure qualité de vie à ses bénéficiaires, la direction du Centre d'accueil Lanauadière adoptait récemment un nouveau règlement visant à abolir les heures de visite. Je comprends que, en principe, un hôpital n'est pas un centre d'accueil et que les usagers n'y étant que de passage, la direction de l'hôpital peut restreindre les heures de visite, d'autant plus que les personnes hospitalisées sont forcément malades et ont besoin de repos.

Toutefois, je crois que l'hôpital Louis-H. Lafontaine fait exception, et il devrait en être de même pour les heures de visite. Pour les personnes hospitalisées à cet endroit, l'établissement fait également office de centre d'accueil, puisqu'elles y vivent à l'année; c'est en quelque sorte leur domicile permanent. Or, qui a déjà songé à restreindre les heures de visite à son domicile?

J'ai pris connaissance de ce problème dernièrement, lorsque j'ai voulu rendre visite à une personne âgée de 90 ans en après-midi: je voulais lui présenter mon fils de deux ans pour mettre un peu de jeunesse dans son cœur et son âme enfermés psychologiquement depuis tant d'années. Je me suis rendue compte qu'elle est enfermée dans tous les sens du mot.

Serait-ce trop dérangement d'arriver à l'improviste à l'hôpital Louis-H. Lafontaine?

Suzanne BLANCHET
L'Assomption



Les voix du Québec

■ Quelle sorte de Saint-Jean avez-vous passé?... Sans doute, comme l'écrivait ma cousine Martha Gagnon après avoir fait le tour des célébrations de quartiers, «une fête tout en douceur», commencée tard dans la demi-tour d'un après-midi de congé. Sans doute n'êtes-vous pas allé bien loin: dans une rue près de chez vous ou au parc du quartier. Bref, une fête de voisins, une fête surtout pour les enfants et les pré-adolescents, tout excités, eux, de pouvoir veiller et danser jusqu'à minuit. (Quand devient-on un adulte? C'est quand on se félicite de s'être couché avant minuit!).

On n'a pas fêté énormément, et d'ailleurs qu'y avait-il à fêter? Les seules choses agréables, en ces temps où l'actualité abonde en mauvaises nouvelles, et où tout nous parle de guerre, de chômage et de récession, sont du domaine privé et de la vie affective, et chacun a ses propres raisons intimes de fêter ou pas.

Le 23, Radio-Québec nous a tout de même fait un beau cadeau, en mettant à l'affiche «L'eau chaude, l'eau froide» d'André Forcier. Ayant été échaudée par trop de films québécois assommants, j'ai ouvert la télé juste pour voir le début... Mais, ô surprise, ô merveille, je suis restée rivée à l'écran, captivée: je n'avais rien vu d'aussi bon au cinéma québécois depuis «Les bons débarras» de Mankiewicz. Quelle admirable transposition d'une réalité montréalaise, quelle vitalité, quel humour!

Le surlendemain, en faisant des courses rue Saint-Denis, je suis tombée par hasard sur le lieu du tournage... une rangée de logements, côté ouest, au nord de Rachel, avec une longue galerie étroite au niveau du premier étage, la même curieuse galerie où se déroule le gros party en l'honneur de Polo le Shylock. En bas, le même magasin de «décoration», et autour, le même quartier, avec ses snack-bar à patates frites, ses enfants trop délutés et ses caids de district.

Le 24, chez des amis: un bout de rue transformé en discothèque... Entre deux danses, on parle de tout sauf de la question nationale: du Liban, du divorce, du budget MacEachan, des taux d'intérêt, de la grève des médecins... Justement, il y a là un «omni», jeune, intelligent, pas du tout le genre réactif... qui ne porte pas son ancien confrère, le Dr Johnson, dans son cœur: surtout, dit-il, à cause des ingérences croissantes de la bureaucratie dans la pratique médicale. Il en a marre aussi de servir, lui et ses confrères, de boucs émissaires pour tout ce qui va mal et trouve qu'on a fait beaucoup de démagogie sur le dos des médecins. Il ne buvait pas et à 11 h 30, il est parti. Il était de garde à minuit.

Le 25, chez d'autres amis... où, l'espace d'un moment, plane l'ombre de la loi 70 qui réduit la rémunération des employés du secteur public: une enseignante de polyvalente, active militante péquiste, dit qu'elle est d'accord pour se serrer la ceinture, et qu'on doit tous cesser de vivre au-dessus de ses moyens. Après, on parle d'autre chose: des concentrés de carottes qui font bronzer, des piscines hors-terre, de potager et des plages du Maine... On a l'esprit aux vacances, bien plus qu'à la politique.

Plus tard dans la soirée, quelqu'un se met au piano et deux invités, père et fils, se mettent à chanter puissamment de grands airs d'opéra... De Faust à Figaro, leurs voix font vibrer la maison et une fois de plus se révèle dans sa belle spontanéité ce qui constitue l'un des traits fondamentaux du petit peuple que célèbre le 24 juin: le talent vocal, l'amour du chant et de la chanson, de tous les chants et de toutes les chansons, du grand opéra où l'on meurt d'amour aux rigodons les plus endiablés, des fresques de Vigneault aux chansons à boire ou à répondre et du folklore le plus mélodieux aux mots martelés de la chanson disco.

On dit du Québec que c'est, au même titre que l'Italie, un extraordinaire réservoir de belles voix naturelles. Comment cela se fait-il? Qu'avons-nous donc de commun avec l'Italie? Ni l'histoire, ni le climat... D'où viennent ces talents et ces goûts transmis de pères en fils et de mères en filles?

L'opéra ici n'est pas un art d'élite: il attire à la Place des Arts de grosses foules de classe moyenne et ce n'est sûrement pas par hasard que Radio-Canada a gardé si longtemps à l'antenne, le samedi après-midi, une émission exclusivement consacrée à l'opéra.

Pendant longtemps, les familles québécoises ont gardé cette habitude de chanter en chœur: ce fut même, me dit-on, la distraction préférée de bien des jeunes durant la grande dépression des années 30. Un piano, des amis... «Ca ne coûtait rien et on s'amusait beaucoup!» se rappelle, nostalgique, une dame qui malgré les années a gardé sa voix de soprano.

Ce même goût pour le chant persiste aujourd'hui sous d'autres formes: on sait à quel point la chanson a été, plus que toute autre forme d'art, l'expression privilégiée du grand mouvement d'affirmation collective des deux dernières décennies.

En cette matière, les Québécois sont sans complexe et s'affirment joyeusement: dans les party, les mariages, les voyages de groupe, souvent on voit des groupes de gens se mettre à chanter: il suffit que quelqu'un commence et c'est parti... Sans doute était-ce ainsi aux premiers temps de la colonie, lorsque, contre le froid et la solitude, les familles se regroupaient pour la soirée et, dans leur extrême dénuement, s'inventaient leurs propres spectacles et leur propre musique. Peut-être est-ce là, dans les habitudes spontanées venues d'une vieille tradition, dans ce bouillon familial et culturel propice à l'éclosion de grands talents vocaux, que se trouve la source de nos belles voix, celles d'Albani, de Jobin ou de Simoneau, et ces innombrables voix de la chanson populaire, de la voix impérieuse de la Bolduc à la voix pure de Fabienne Thibeault en passant par celle, de si loin venue, de Vigneault.

Somme toute, en dehors de la politique, on avait quelque chose à fêter à la Saint-Jean: le Québec du talent, celui des grands talents flamboyants qui font le tour du monde aussi bien que des innombrables talents cachés et anonymes qui se révèlent les soirs de fête. N'est-ce pas, au fond, bien plus beau à célébrer que la prise de la Bastille ou qu'une victoire militaire?

Placement minimum \$1 000

Certificats de placement garantis*

16 1/2%

Taux d'intérêt annuel pour les certificats venant à échéance dans un an.

Les taux pour les autres échéances vous seront donnés sur demande.

Banque de Montréal

*Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal. Garantis par la Banque de Montréal. Assurés jusqu'à la limite autorisée par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Les taux peuvent changer sans préavis.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
		Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
PRODUCTION	285-7100	National, Télé-Press	285-7306
COMPOTABILITÉ		Vacances, voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6901		

EN BREF

Ministre français en visite au Québec

Le ministre d'Etat Charles Fiterman, ministre des Transports du gouvernement français, effectuera une visite au Québec du 3 au 6 juillet, au cours de laquelle il aura des entretiens avec M. René Lévesque, premier ministre et M. Michel Clair, ministre des Transports. A Montréal, où il sera l'hôte du maire, M. Jean Drapeau, M. Fiterman s'entretiendra également avec M. Assad Kotaite, président du conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale et M. Yves Lambert, secrétaire général du même organisme.



Davis trace des priorités

Le gouvernement fédéral devrait établir sa propre liste de priorités économiques parce qu'une diminution des taux d'intérêt aux Etats-Unis ne sera pas suffisante pour assurer le redressement économique du Canada. C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre de l'Ontario, William Davis, dans son allocution devant la Chambre de commerce Ottawa-Carleton. M. Davis a ajouté qu'il savait bien qu'aucun gouvernement ne pouvait résoudre seul les problèmes, mais selon lui, la politique monétaire fédérale n'a que réduit marginalement les taux d'inflation tout en augmentant sérieusement le chômage. M. Davis trouve également qu'il est souverainement important pour Ottawa de prendre des mesures pour restaurer la confiance des investisseurs au Canada.

Le NPD Ontario contre les contrôles



Un député néodémocrate du gouvernement ontarien a déclaré hier que le premier ministre Davis devrait résister à toute tentative du gouvernement Trudeau d'imposer des mesures de contrôle des salaires des employés de la fonction publique, lors de la rencontre des premiers ministres demain. Selon Elie Martel, Trudeau commet une erreur commune quand il croit que les hausses de salaires sont la source de l'inflation. Le député a par ailleurs demandé au Trésorier de l'Ontario, Frank Miller, de révéler la position qu'adoptera le gouvernement ontarien lors de la rencontre, ce que M. Miller a refusé de faire.

Les séparatistes de l'Ouest seront prêts

Le Parti séparatiste de l'Ouest, le «Western Canada Concept», présentera des candidats dans toutes les circonscriptions lors de la prochaine élection générale en Colombie-Britannique, a déclaré hier le nouveau chef du parti, Douglas Christie.

Selon M. Christie, la tenue d'un référendum sur la séparation est inévitable, mais le parti doit d'abord se retrouver à la tête d'un gouvernement provincial pour démontrer comment vivrait l'Ouest s'il était séparé du reste du Canada. L'indépendance, dit-il, est la solution aux problèmes économiques de l'Ouest. M. Christie, un avocat de 36 ans, s'adressait alors à 300 délégués du parti participant à une assemblée à Richmond, en Colombie-Britannique.

Des emplois étudiants inexistantes

Le ministre de la Consommation et des Corporations, André Ouellet, a dit hier qu'il mènerait une enquête afin de savoir pourquoi 90 étudiants à qui on avait promis un emploi d'été à la Société canadienne des postes se sont vus refuser cet emploi par la suite, sans en avoir été avertis. M. Ouellet répondait à une question du député conservateur John McDermid, pendant la période des questions aux Communautés. Selon M. McDermid, la Société a embauché 130 étudiants pour l'été, à Mississauga, Ontario, et, quatre jours avant la date prévue de leur arrivée, 90 d'entre eux ont été informés que leurs services n'étaient plus requis. «Comment ces étudiants pourront-ils trouver un autre emploi, maintenant?» a-t-il demandé.

Pourparlers Canada-Japon

M. Barry Steers, ambassadeur du Canada au Japon, a proposé hier des discussions officielles entre les deux pays, au niveau des experts, à la suite de la demande canadienne de renforcement des mesures japonaises d'autolimitation des exportations de véhicules. Le ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie, M. Shintaro Abe, a répondu à M. Steers que le Canada devrait au préalable cesser d'imposer des retards «injustifiables» lors du contrôle en douane des automobiles japonaises arrivant au port de Vancouver. Quelque 10,000 voitures japonaises seraient en attente dans ce port faute d'obtenir les autorisations douanières nécessaires pour accéder au marché canadien, apprend-on de source officielle japonaise. Le retard serait délibéré et dû au refus du Japon de tenir compte des requêtes canadiennes, apprend-on de même source.

SHULTZ, NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

Washington pourrait se montrer plus rigide envers le Canada

OTTAWA (PC) — Il est à prévoir, selon des sources gouvernementales qu'avec l'arrivée de M. George Shultz au poste de secrétaire d'Etat américain, Washington suivra une ligne de conduite plus rigide dans ses relations économiques avec Ottawa.

Avec M. Alexander Haig, le département d'Etat n'était qu'un des nombreux secteurs de l'administration américaine à se prononcer sur les questions économiques intéressant les deux pays.

Or, comme le soulignent les informateurs à Ottawa, M. Shultz avec sa longue expérience des affaires économiques acquise dans le secteur privé et dans le gouvernement, pourra facilement coordonner les relations entre Washington et Ottawa sur des problèmes comme ceux des restrictions aux investissements étrangers imposés par le Canada, du métro de New York et de l'important contrat qu'il a accordé à Bombardier, et des inquiétudes canadiennes face aux taux d'intérêt élevés imposés aux Etats-Unis.

Tout ce domaine pourrait devenir plus difficile pour le Canada, si le nouveau secrétaire d'Etat réussissait à faire travailler ensemble les diverses agences fédérales américaines pour mieux faire échec aux politiques canadiennes.

«Il n'y a rien de pire que d'avoir affaire à un ennemi uni», a dit en riant un informateur.

Mais, pour les hauts fonctionnaires canadiens, il faut plutôt s'attendre à ce qu'il y ait une meilleure coordination entre les deux pays dans le domaine économique, pour le plus grand bien de notre pays.



George Shultz

M. Shultz est reconnu pour être un conservateur modéré et un esprit pragmatique, ayant des liens d'affaires étroits avec le Canada. C'est dire qu'il pourrait mieux comprendre le point de vue canadien.

Voyages au Canada

Homme d'affaires, âgé de 61 ans, il a détenu plusieurs portefeuilles d'intérêt économique dans l'ancienne administration Nixon,

et y compris celui de secrétaire au Trésor. Il occupait la présidence de Bechtel Corp., une société multinationale de construction et d'ingénierie, quand le président Ronald Reagan lui a demandé de succéder à M. Haig.

Juste avant le sommet économique, tenu en France plus tôt ce mois-ci, il avait eu des entretiens avec le premier ministre Trudeau, à Ottawa. Reagan l'avait utilisé

comme une sorte d'émissaire qui avait fait le tour des pays participant à la conférence de Versailles.

A maintes reprises, au cours des dernières années, il est venu au Canada par affaires.

Un ennui, M. Brock

Malgré les nombreuses années de M. Shultz dans l'administration, les fonctionnaires canadiens admettent qu'il leur est impossible pour le moment de prévoir quelle sera son orientation en ce qui touche le Canada.

Voici quelques sujets qui opposent actuellement les deux pays: on n'a pas aimé aux Etats-Unis l'aide fédérale que le gouvernement canadien a accordée à Bombardier pour lui permettre de décrocher le contrat du métro de New York; l'administration Reagan s'est carrément prononcée contre la politique énergétique canadienne et contre le raffermissement de FIRA, l'Agence de tamisage des investissements étrangers.

Du côté canadien, le premier ministre et plusieurs ministres ont attribué les difficultés que connaît l'économie canadienne aux taux d'intérêt élevés imposés par les Américains.

Il y a certes M. Shultz, qui aura un mot à dire sur les problèmes économiques, mais aussi le Congrès et l'administration Reagan. Et M. William Brock, le représentant spécial au commerce étranger, qui a beaucoup de poids et qui, à quelques occasions, a déjà joliment embêté Ottawa.

INCARCÉRÉ À LONDRES

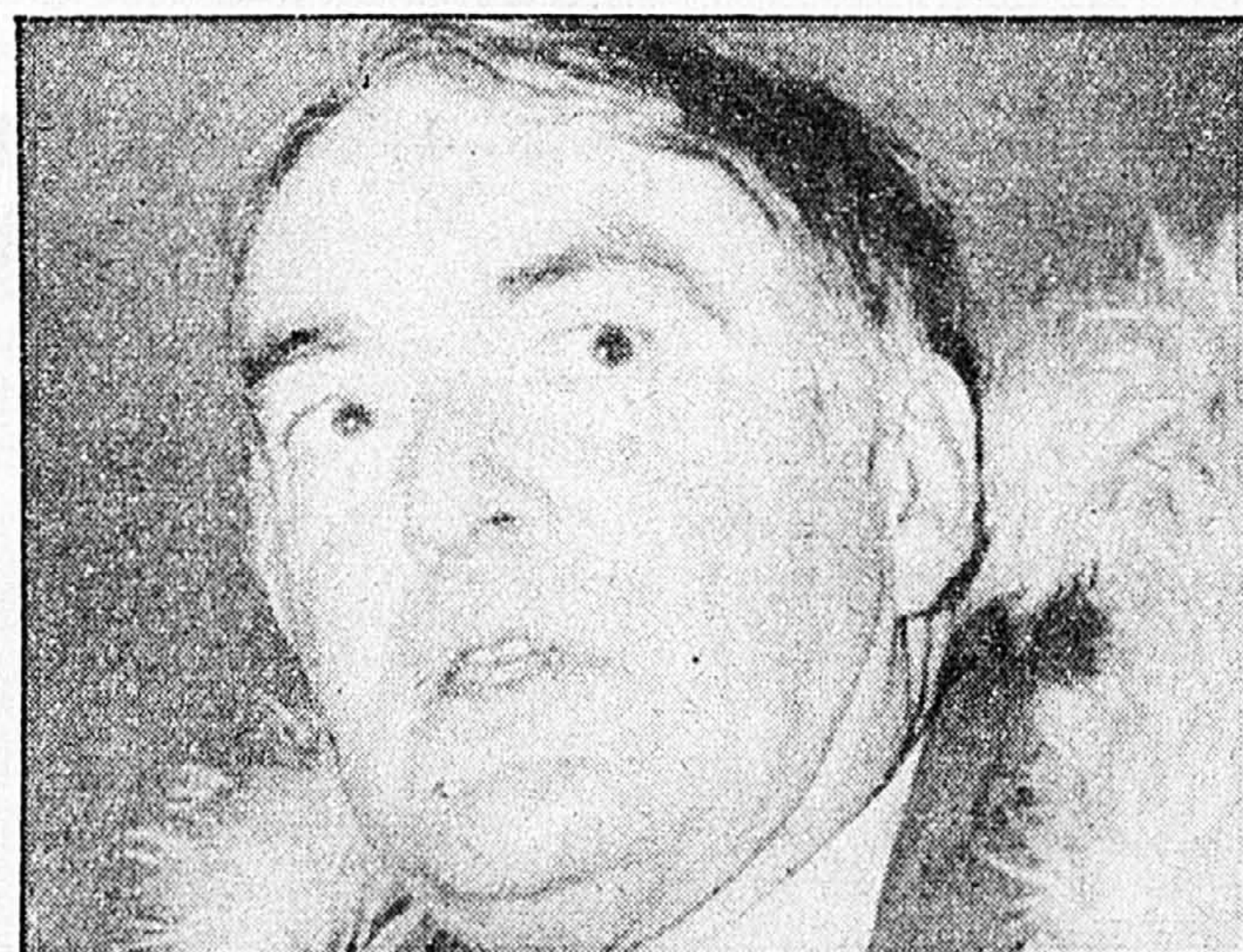
Professeur de l'université Laval accusé d'espionnage

LONDRES (Reuter) — Un professeur de l'université Laval, à Québec, a été accusé d'actes d'espionnage remontant à plus de 20 ans, hier à son arrivée en Grande-Bretagne pour y passer ses vacances.

Il s'agit de M. Hugh George Hambleton, 60 ans, qui a été à l'emploi de l'OTAN de 1956 à 1961. C'est justement entre ces deux dates, selon l'acte d'accusation, qu'il aurait fourni des renseignements à un «ennemi» qui n'a pas été identifié.

Experts en économie pour l'Espagne et l'Amérique latine, M. Hambleton est attaché à Laval depuis 1964. Il a également servi comme conseiller pour les gouvernements du Pérou et de Haïti.

Un enquête a été effectuée au



Hugh Hambleton

photo PC

Canada, suivant des allégations comme quoi M. Hambleton aurait espionné au profit de l'Union soviétique. Mais le ministre fédéral de la Justice avait annoncé, en mai 1980, que l'universitaire ne serait pas poursuivi en vertu de la Loi sur les secrets officiels.

Au cours d'une entrevue, en 1979, M. Hambleton avait nié avoir fourni des informations classifiées aux Soviétiques. Il avait cependant admis leur avoir donné des renseignements de nature politique et économique depuis les années 60.

Il a déclaré que ses contacts

avec «les Russes» ont commencé au début des années 60, alors qu'il étudiait en Europe. Il aurait participé à quelques repas avec des Soviétiques et à des rencontres «semi-clandestines».

«Les Soviétiques font toujours les choses de façon un peu secrète. On doit s'adapter à eux», avait déclaré M. Hambleton.

Hambleton a servi avec les Services spéciaux français en Afrique du Nord, en 1943-44. Au cours des deux années suivantes, il a servi avec les Forces françaises libres, en Alsace, à titre d'officier de renseignements, et au même ti-

tre, en 1945-46, avec les Forces canadiennes d'occupation en Allemagne.

ACCUSÉS D'ESPIONNAGE EN ARGENTINE

Journalistes britanniques libérés

USHUAIA (AFP) — Les trois journalistes britanniques détenus depuis le 16 avril à Ushuaia, dans le sud de l'Argentine, pour espionnage lors du conflit des Malouines, ont été libérés hier et autorisés à quitter le pays.

MM. Ian Mather, Anthony Primer, de l'hebdomadaire *Observer*, et Simon Winchester, du *Sunday Times*, étaient accusés d'avoir «photographié des objectifs militaires» et d'être «en possession de plans d'installations militaires».

Le juge fédéral a donné raison aux avocats qui arguaient de la modification de la situation juridique des trois journalistes depuis la fin de la guerre des Malouines.

Les trois journalistes ont dû régler une caution d'environ \$19,000.

CINQUIÈME MOTION DE CLÔTURE DU PQ Le gouvernement a «passé sur le corps» de l'opposition

QUEBEC (PC) — Museler un Parlement est une chose, la façon de le faire en est une autre. On l'a constaté la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Pour arriver à faire adopter son projet de loi sur la fusion forcée de Baie-Comeau et de Hauterive, le gouvernement s'est vu dans l'obligation d'empêcher l'opposition de continuer son obstruction systématique envers le projet de loi 37.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1976, c'était la cinquième fois que le PQ recourait à la motion de clôture pour mettre fin à un débat. Le gouvernement Bourassa, durant son séjour au pouvoir de 1970 à 1976, avait osé seulement deux fois recourir à ce moyen.

Et chaque fois il l'avait fait en soulevant les protestations de l'opposition dont la partie la plus articulée, dans ce temps-là, était formée des six députés du PQ.

Le temps qui peut être consacré à une loi à l'Assemblée nationale est soigneusement délimité. Mais il n'est pas limité en commission parlementaire, alors que les partis examinent un projet de loi article par article.

Les règlements prévoient cependant que le leader du gouvernement peut ordonner à une commission de mettre fin à ses travaux dans un certain délai. Pour le faire, il doit en discuter d'abord avec le leader parlementaire de l'opposition et, à défaut d'entente, en aviser la Chambre à l'avance.

Les observateurs de la colline parlementaire ont été surpris la semaine dernière de voir en quels termes le leader parlementaire du gouvernement Lévesque M. Jean-François Bertrand a annoncé qu'il imposait la guillotine dans le débat sur la fusion des villes de Baie-Comeau et Hauterive.

«Le gouvernement va vous passer sur le corps» a déclaré carrément M. Bertrand, en annonçant à l'opposition que le gouvernement allait lui imposer «un modèle de guillotine déjà utilisée dans le passé, même qualité de bois, bonne armature, lame bien aiguisée».

La phraséologie utilisée par M. Bertrand n'a pas manqué d'étonner. Le leader parlementaire de l'opposition Gérard D. Lévesque a rappelé que durant tout le temps qu'il avait été leader parlementaire du gouvernement Bourassa, de 1970 à 1976, il n'avait imposé le baillon que deux fois et que, chaque fois, il l'avait fait «avec beaucoup de respect et avec retenue».

«Jamais je n'ai assisté à un tel déploiement de fureur, une telle satisfaction de pouvoir brimer ceux qui s'opposent à la «vérité» de ce gouvernement».

LES "ESSENCIELS"

Les "essenciels", ce sont les détaillants Esso et tout leur personnel qui profitent de l'appui des experts de la raffinerie, de la recherche et de la planification, tout comme ils profitent des programmes Esso pour être en mesure de vous offrir l'excellence, tant pour le service que pour les produits à des prix concurrentiels.

Arrêtez-vous à une station Esso et faites l'essai du service et des produits offerts par les "essenciels". Vous verrez tout ce qu'ils peuvent faire pour vous.

Esso

THÉÂTRE

LÉDA OU LE CHEVAL QUI RÊVE Ça aurait pu être aussi un beau conte fantastique

Léda ou le Cheval qui rêve de Maryse Pelletier. Mise en scène de Gilbert Lepage. Musique de Michel Létourneau et Philippe Legault. Décors de Denis Rousseau. Costumes de François Laplante. Éclairages de Guy Simard. Avec Janine Sutto (Léda), Denise Morelle (Oda Lestellier), Frédérique Bédard (Solange), Michel Daigle (Étienne), Mirielle Lachance (Marie-Ange) et Denis Roy (Dennis). À l'affiche à l'Escale de St-Marc-sur-Richelieu jusqu'au 28 août.



MARTIAL DASSYLVA

À la façon dont Léda ou le Cheval qui rêve se termine, on songe immédiatement au Piéton de l'air de Ionesco, mais, en y réfléchissant quelques secondes de plus, on ne peut s'empêcher de penser que, menée un tout petit peu différemment, l'intrigue de la dernière pièce de Maryse Pelletier pourrait servir de base à un beau conte capable de frapper l'imagination des jeunes et des moins jeunes.

En effet, cette grand-mère qui vend tout son bardas et qui décide d'aller se promener de par le vaste monde et plus particulièrement au pays des girafes, animaux doux et patients s'il en est, après avoir épuisé tous les recours qui lui auraient permis de vivre paisiblement en résidence pour personnes âgées, cette grand-mère a un comportement délicieusement farfelu et fascinant. On l'imagine déjà, sorte de Mary Poppins de l'âge d'or, se balladant d'un continent à l'autre avec ses chapeaux invraisemblables et répétant inlassablement le message de Mère Teresa, pas celui sur la contraception mais celui sur l'aide à apporter aux déshérités.

Cette finale, comme les scènes qui précèdent immédiatement, tranche considérablement sur le reste de la pièce. L'auteure a-t-elle été pressée d'en finir ou a-t-elle été dans l'incapacité de terminer sa pièce suivant les lignes de forces initiales? En tout cas, après l'épisode de la course perdue par cette chère Amélie — une jumelle de dix ans que l'on fait



Denise Morelle, Michel Daigle, Janine Sutto, Frédérique Bédard, Denis Roy et Mirielle Lachance dans une scène de «Léda ou le Cheval qui rêve» de Maryse Pelletier.

courir dans un bled perdu (à Drummondville pour ne pas le mentionner) — et l'hospitalisation de Léda, victime de la seconde explosion du petit laboratoire de fortune qu'elle a installé dans son appartement, la comédie, à toute fin pratique, est finie, la boucle est bouclée.

Dans son effort pour travailler sur mesure, Maryse Pelletier a soigné d'abord et avant tout le personnage de Léda, les autres personnages n'ayant d'ailleurs qu'une importance secondaire par rapport à celui de la vieille dame sympathique et originale qui, pour payer son loyer, met tous ses espoirs dans deux expédients: le pari mutuel et la découverte d'un produit-miracle dont la formule a été mise au point par son défunt mari, mort lui aussi dans une explosion.

Léda se liera d'amitié avec la directrice de l'établissement dont elle remontera le moral et le physique, amusera ou agacera les

autres pensionnaires, désespérera sa fille et enchantera son petit-fils.

Comme on le voit, on est presque en compagnie de la fameuse vieille dame indignée d'Allio avec ses convives feutrées et ses sourires amusés. Le modèle Allio de vieillesse désinvoltée et heureuse a de toute évidence beaucoup frappé l'imagination des créateurs; il est en train de devenir une constante des comédies récentes fabriquées ici sur le troisième âge.

Du côté des rebondissements de l'action et des dialogues, Maryse Pelletier se montre d'attaque et à la hauteur. Mais du côté des motivations de ses personnages et de l'expression de celles-ci l'auteur de Léda réussit, à mon sens, beaucoup moins bien. Un exemple? Cette histoire de rêve dans lequel son défunt mari s'est enfermé pendant vingt ans et qui n'est pas très clair après les longues considérations de Léda qu'il ne l'était avant. Que signifiait exactement

cette retraite prématurée? Était-ce l'aboutissement d'un état chronique de dépression, d'une frustration sexuelle? Était-ce l'aveu déguisé d'un divorce de cœur, de corps et d'esprit? Léda n'apporte aucune réponse précise à toute ces questions et aux autres du même genre qu'on pourrait poser.

Présentée dans des décors à ficelles et à machines très bien finagolés par Denis Rousseau, et avec de magnifiques costumes de François Laplante, Léda ou le Cheval qui rêve bénéficie d'une mise en scène pleine de pep préparée par Gilbert Lepage et peut compter sur une distribution de qualité, menée évidemment par Janine Sutto que l'on retrouve dans un rôle assez voisin de celui qu'elle a interprété l'été dernier dans Poivre et Sel de Gilles Richer, et bien complétée par une équipe de comédiens alertes et en belle forme, dont une Denise Morelle extraordinairement amusante dans le rôle de la championne grincheuse de la résidence.

RADIO-TÉLÉVISION

Non au pâté de cheval et de lapin



Louise Cousineau

La nouvelle «réciprocité» entre les télévisions française et québécoise (nous achetons 2500 heures de télé française et la France 100 heures de télé québécoise) a provoqué une réaction fort cynique de la part de la présidente de l'Union des artistes, Mme Louise Deschâtelets. «Au diable la nouvelle cuisine, écrite dans une lettre ouverte aux ministres Clément Richard et Jacques-Yvan Morin. On nous a concocté une fois de plus la version très classique d'un plat qu'on croyait à jamais disparu de la carte: le pâté au cheval et au lapin.»

Et en plus, de s'écrier Mme la présidente, certaines de nos émissions devront être doublées dans la langue du pays!

On sait que l'UDA s'est opposé depuis le début à l'importation de tout un canal d'émissions françaises qu'elle a qualifiée de dumping. L'organisme, qui représente les intérêts de nos artistes, redemande que le million de dollars consacré à l'achat d'émissions françaises soit plutôt investi dans la création d'oeuvres originales autochtones.

Et ce qui choque le plus Mme Deschâtelets, c'est que l'entente France-Québec sur la télévision ait été reconduite sans que le gouvernement québécois consulte le milieu des artistes. «Pendant qu'on donnait le ministre Richard en pâture aux gens du milieu, (il s'agit de la tournée du ministre des Affaires culturelles) on concluait, dans le secret feutré des officines gouvernementales, un autre accord France-Québec qui nous prouve, à sa face même, que les paroles apaisantes du ministre des Affaires culturelles n'étaient qu'un baume au coup qu'alliaient nous asséner les «Affaires inter.»

Prix René Payot
Je ne dirai jamais plus que les Canadiens ne gagnent jamais de



Marie-Jeanne Préfontaine

prix dans les concours de la francophonie radio-télévisuelle. En effet, une Montréalaise de 26 ans, Marie-Jeanne Préfontaine, vient d'obtenir la bourse René Payot pour un projet de reportage sur le vieillissement. Cette bourse vise à encourager les jeunes journalistes en radio.

Marie-Jeanne Préfontaine, qui a étudié en communications à l'UQUAM, reçoit 2,000 francs suisses (environ \$1,500), une somme d'argent pouvant aller jusqu'à \$12,000 pour la production d'un reportage et un stage de deux semaines à Radio-Canada.

tm
LA MAISON HANTÉE
SOPHIE CLEMENT, ALBERT PALLASCO, MONIQUE ALBRY, MIRIELLE LACHANCE, GEORGES CARRIÈRE
A L'AFFICHE
mar., merc., jeu., ven., à 21h00
sam. (2 spect.) 19h et 22h30
Relâche dim. et lundi
Admission (Taxes comprises) 7,50\$
Vendredi et samedi 8,50\$
Prix de groupes 6,50\$
Billets en vente au guichet
Pour informations ou réservations
Tél. (819) 377-3223
Trois-Rivières-Ouest

JUSQU'AU 28 AOÛT
LA CITÉ DES JEUNES DE VAUDREUIL PRÉSENTE
UNE COMÉDIE DE GEORGES DOR
MISE EN SCÈNE DE CLAUDE COLBERT
mardi au vendredi 20h30
samedi 19h30 et 22h00
Les MOINEAU Chez Les PINSON
Renseignements et réservations
Cité des Jeunes (514) 435-1515
Comploteur Ticketron 288-3651
Théâtre de Vaudreuil
à 20 minutes de Montréal
40 ouest, sortie 33
route 2-20 ouest, sortie Dorion

En collaboration avec **CJMS 1280**
Théâtre d'été "Le Saint-Laurent"
présente
"LA BONNE ANNA"
Comédie de Marc Camoletti
Adaptation Québécoise Réjean Lefrançois
Mise en Scène de Claude Colbert
Décor et Éclairage de Claude Fortin
Rose Ouellette avec Réjean Lefrançois
Gisèle Tremblay, Marc Hébert, Claude Verdant
REPRÉSENTATIONS
MARDI au VENDREDI 20 heures 30
SAMEDI 19h et 22h30
jusqu'au 4 SEPTEMBRE
RESERVATIONS
(514) 651-5250
2405 Ile Charron
Longueuil, Québec J4G 1R6
PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES
PRODUCTION: Les Productions Réjean Lefrançois Inc.

LE SUPER SPECTACLE DES THÉÂTRES D'ÉTÉ 1982
UN SUCCÈS DE BROADWAY ET PARIS
UNE COMÉDIE DE NEIL SIMON
Drôle de Couple
PAUL BÉRAL JACQUES ZOUVI
LOUIS DE SANTIS FRANCINE MORAND BENOÎT DAGENAIS
GÉRARD DELMAS SYLVIE BEAUREGARD JEAN-LOUIS PARIS
mise en scène: JACQUES ZOUVI décors et costumes: CLAUDE FORTIN assistante à la production: ANNE MARIE DAVY
SUZANNE GÉROUX VINCENT DAVY
mardi, mercredi, jeudi, ven. 20h05
samedi 19h35 et 22h05
billets mardi, mercredi 8,00\$ ven. sam. 10,00\$
Liquores HENKES Théâtre d'été de l'Église 490, DE L'ÉGLISE H9C 1G9
Relâche: dimanche et lundi
RÉSERVATIONS/RENSEIGNEMENTS direct (514) 861-5037 Local: (514) 464-0648
Route 116 entre Montréal et Saint-Hyacinthe. — Transcanadienne direction Drummondville, sortie 112 vers Beloeil. Autoroute 30 sortie Beloeil /Saint-Hubert.

Le théâtre de St-Sauveur
Autoroute sortie 60
COMPTANT CONTENT
Une comédie de Gilles Richer
Mise en scène: Robert Rivard
CE SOIR
JEAN COUTU DANIELLE BISSONNETTE ANGELE COUTU
ROBERT RIVARD CLAUDE BLANCHARD
Ligne directe 435-3011
Mettant en vedette:
TÉL.: 227-3747

THÉÂTRE PANTCHAÏAN
CÔTEAU-DU-LAC
Une comédie de EDWARD CLINTON
Sexuellement nous
Mise en scène Yvan Canuel
avec PATRICIA NOLIN LISE GRÉGOIRE JEAN-FRANÇOIS DORÉ RÉJEAN GUÉNETTE YVAN CANUEL
du mardi au samedi (relâche dim., lun.)
Billets en vente: Librairie Boyer, Valleyfield; Ameublement Dorion, Dorion.
Prix de groupe 25 et plus.
Rés.: (1-514) 454-3224
Boul Métropolitain, Transcanadienne ouest ou 20 ouest, sortie 17

2 FILMS DANS CHAQUE CINÉMA
PAPINEAU 1 **La Nymphette Intrigante**
omega 2 **ÉCOLE D'AMOUR**
Rivoli 10 **scrabble d'amour**
omega 1 **CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR**
Rivoli 20 **HALF**
ELLE PARTAGERAIT SA COUCHE ET SON LOGIS... MAIS S'Y ENNUÏE À MOURIR!
Plus 2nd ÉROTIC FILM
BERRY BITTER THE ACTION dev. 10h

Le Théâtre de Marjolaine
Eastman 1982
Dans le cadre des Soirées du MAURIER
Une comédie musicale
de Louis-Georges Carrier et Cyrille Beaulieu
Une drôle de croisière!
avec Jean-Louis Millette Johanne Garneau Diane Lavallée Linda Sorgini Jean-Raymond Châles Jean-Jacques Desjardins Marcel Leboeuf
Chorégraphie: Thérèse Petit Costumes: François Barbeau Décors: Hugo Wuethrich Éclairages: Pierre Bertrand Direction musicale: Cyrille Beaulieu
Une mise en scène de Louis-Georges Carrier
Billets
Montréal: Archambault Musique (514) 849-6201
Eastman: (514) 297-2860 ou 297-2862
Autoroute (10) des Cantons de l'Est sortie 106
Vous trouverez à cinq minutes du Théâtre de Marjolaine, bon gîte et bonne table dans un décor enchanteur
R.R. 1, Eastman, Qué.
Réservations: 1 (514) 297-3362
Auberge du fenil

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BELOEIL
La Chambre Mandarine
Comédie de Robert Thomas
MISE EN SCÈNE: GUY HOFFMANN
CE SOIR
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 20h30
samedi: 19h00 et 22h30
Relâche: dimanche et lundi
RÉSERVATIONS/RENSEIGNEMENTS direct (514) 861-5037 Local: (514) 464-0648
Route 116 entre Montréal et Saint-Hyacinthe. — Transcanadienne direction Drummondville, sortie 112 vers Beloeil. Autoroute 30 sortie Beloeil /Saint-Hubert.
JACQUES GODIN ROSELINE HOFFMANN
ANDRÉE LACHAPPELLE
DIDIER HOFFMANN JACQUES PIPERNI

CIME FM présente
les buttes en TRAIN
SKETCHES MUSIQUES CHANSONS DES FOLIES
de Marcel Gamache
Vincent Blodéau François Guy André Cousineau Louise Laparé Lise Durocher Yvon Blodéau
THÉÂTRE DE LA BUTTE VAL DAVID
Autoroute des Laurentides, sortie 76
Jusqu'au 28 août
Du mardi au vendredi 21h00
samedi 19h00 et 22h00
Réservations: (819) 322-2818 (Frais vivés)

CE SOIR
Le Patriote de Sainte-Agathe présente
PIERRE LABELLE
LE GARÇON D'APPARTEMENT
MARQUEN: 20h30
SAM: 19h30 et 22h
SPÉCIAUX POUR GROUPES
RÉSERVATION: 326-3855
LIGNE DIRECTE: 861-2244
CHRISTIANE PASQUIER DOROTHÉE BERRYMAN RAYMOND CLOUTIER MARC LEGAULT
Nous acceptons les commandes téléphoniques par Autoroute Des Laurentides, sortie 83

Théâtre des Arpens verts
Sauve qui peut, elle m'aime!
comédie de Guy Fournier
avec Louise Turcot Raymond Bouchard
jusqu'au 4 septembre
Mardi au vendredi 20h30
Samedi 19h et 22h
Réservations: (514) 464-0089

Old Orchard? ... Connais pas!

Mise en scène: Joseph Saint-Gelais

avec: Andrée Boucher, Richard Niquette, Monique Leblanc, Jean-Pierre Bélanger

Représentation: mardi au jeudi 20h30, vendredi et samedi 21h00

1645, Chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, Québec. Réservations: (514) 743-8446

Repas, croisière, théâtre *20

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 **Le grand restaurant** — Un De Funès assez drôle, dit-on.

20:00 **Station soleil** — Parmi les invités, la poétesse Michèle Lalonde, le journaliste Alain Dubuc de La Presse et le cinéaste Jean-Claude Lord.

21:00 **La traversée de Paris** — Voici un film extraordinaire qui ne passe pas souvent à la télé. Jean Gabin et Bourvil se trouvent mêlés à une affaire de marché noir de viande dans Paris occupé. Un film intéressant sur le comportement des Français durant la guerre.

21:30 **Première page** — Parmi les sujets à l'affiche, un reportage sur le penseur québécois Hubert Reeves et ses recherches sur les soucoupes volantes. Également, un topo sur le quartier Mont-Royal.

Continué dès 10h am/sam. dim. dès midi 15 deux programmes différents 5,00\$ pour l'un ou l'autre

UN NOUVEAU PROGRAMME!

FESTIVAL EROTIC NONSTOP

Salle 1 "de BARBARA à GIRL IN THE POOL"

Salle 2 "de DEBRA à THREE FOR FUN"

18 ANS Adultes

Tous nos films sont authentiques, passionnés, fascinants, croustillants, pillants et jamais vus. Nous ne craignons pas de stimuler le spectateur en éveillant sa sensualité.

CINEMA X

722-5626, 722-1510, 722-1451, 6430, PAPINEAU angle BEAUBIEN

CORPS ET AME

jusqu'au dernier combat

... ISAAC KENNEDY-JAYNE KENNEDY-PETER LAWFORD MUHAMMAD ALI-MIKE GAZZO ... GEORGE BLOWERS

st-denis 2 desjardins 2

le paradis 1 st-eustache 1

PARCS SUIVANTS: st-repentinny st-mont-st-hilaire

Mort de John Belushi: réouverture de l'enquête

LOS ANGELES (UPI)— Le procureur du district de Los Angeles a demandé hier au Service de police de rouvrir l'enquête sur la mort du comique John Belushi, qui a succombé, il y a quatre mois, à une surdose de stupéfiants.

Le procureur a pris cette décision à la suite de la parution d'une entrevue dans le «National Enquirer» dans laquelle Cathy Evelyn Smith déclare avoir injecté la dose fatale d'héroïne et de cocaïne à Belushi. Si cette affirmation est vraie, Mlle Smith pourrait faire face à des accusations de meurtre au second degré.

Mlle Smith aurait reçu \$15,000 pour cette entrevue.

Le procureur a également recommandé aux policiers d'interroger plusieurs personnes qui ont rencontré Belushi peu de temps avant qu'il ne soit trouvé mort, notamment Robert De Niro et Robin Williams.

En vedette: Harry Douglass
(autrefois du groupe «Deep River Boys»)

La Revue Cotton Club vit devant vous au son de l'orchestre de Paul Notar et de la guitare de George Walker.

Du lundi au samedi, deux spectacles en soirée, du lundi au jeudi, entrée gratuite pour le second spectacle.

Pour assister à une soirée de jazz enlevante, téléphonez au 861-3511.

Reine Elizabeth

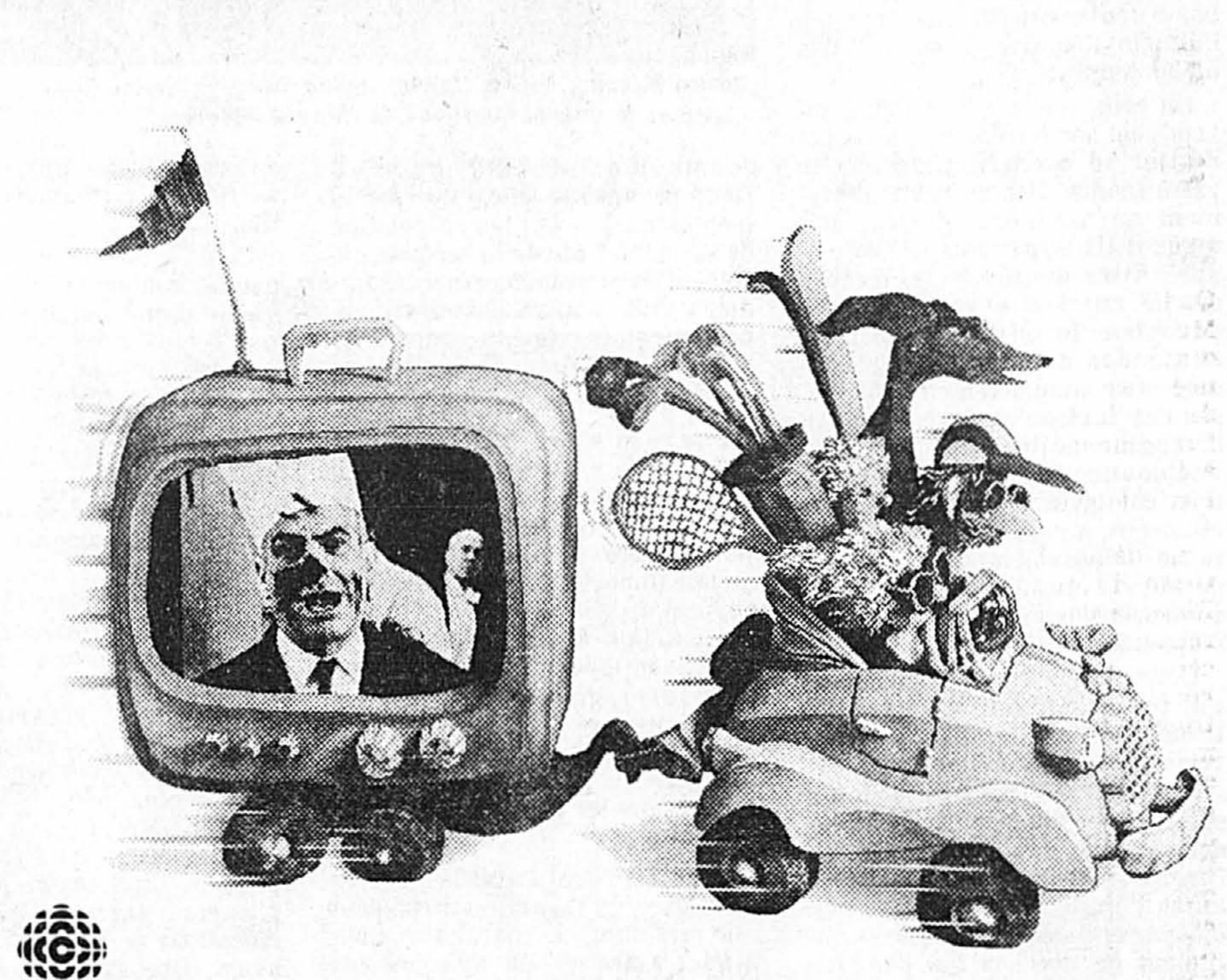
Revue COTTON CLUB

L'école de la purée

Le Grand Restaurant

Une comédie de Jacques Besnard, avec Louis de Funès, Bernard Blier et Rosa Maria Rodriguez. Patron d'un grand restaurant, monsieur Septime conduit son personnel à la baguette. Un soir, un dictateur sud-américain, venu dîner chez Septime, disparaît mystérieusement. La police soupçonne un attentat politique et utilise le restaurateur comme appât pour faire sortir de l'ombre les conjurés.

Nous, les comiques, à 20h00



TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

<p>TVSQ 31-15</p> <p>20:00 BOXE AMATEUR</p> <p>Grandes finales des championnats canadiens junior. En reprise: vendredi à 13h00 et minuit.</p>	<p>TVRQ 25</p> <p>20:00 PRIÈRE AU COEUR DE LA VILLE</p> <p>Le nom de Jésus répété en nous est source de prière. Une rencontre de prière avec des membres de la Maison de prière Emmaüs.</p>
<p>TVSQ 31-15</p> <p>TELE DES SPORTS</p> <p>07:00 LA BONNE HABITUDE Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.</p> <p>07:30 LA BONNE HABITUDE Voir 7:00</p> <p>08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS Présentation des courses du samedi.</p> <p>08:30 LA BONNE HABITUDE Voir 7:00.</p> <p>09:00 FOOTBALL Football collégial «AAA». Cette semaine: Les Trappeurs de Marie-Victorin vs Les Islanders de John Abbott.</p> <p>12:00 HANDBALL 3e championnat mondial de handball. Catégorie junior. Cette semaine: Chine vs Yougoslavie.</p> <p>13:30 TENNIS Championnat mondial junior de tennis. Ce tournoi d'envergure internationale se déroule au Parc Jarry.</p> <p>16:00 LES QUILLES Tournoi «Champion» de petites quilles. Professionnés seulement. Part. Mario Laflamme et René Thomas vs Daniel Bolduc et Daniel Richelieu.</p> <p>17:00 LA BONNE HABITUDE Voir 7:00.</p> <p>17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS Présentation des courses du dimanche.</p> <p>18:00 LE MONDE DES COURSES Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Aré.</p> <p>18:30 TÉLÉ-BILLARD 82 Tournoi «Billard Canada» de «straight pool». Ronde 1/8 de finale. Cette semaine: Claude Bastille vs Ramonold Castillo.</p> <p>20:00 LA BOXE AMATEUR Voir encadré.</p> <p>22:30 CHASSE ET PÊCHE La canne à mouches.</p> <p>23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS Voir 17:30.</p> <p>00:00 TENNIS Voir 13:30.</p> <p>02:30 PHILATÉLIE Cette semaine: manipulation des timbres avec Nathalie Huppeli, Faskule Chailiez, Benoit Vezeau et Sylvain Pratte.</p> <p>03:00 FOOTBALL Voir 9h30.</p> <p>06:00 CHASSE ET PÊCHE Voir 22h30.</p>	<p>TVJQ 20-26</p> <p>TELE DES JEUNES</p> <p>07:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE Reprise à 12h30 et 16h30. Arsène se remémore un ami Panda, en voyant le bricolage.</p> <p>08:00 LEÇONS DE CHOSES Nous parlons des instruments d'astronomie à la portée de toutes les bourses.</p> <p>08:30 MINI-FÉE Reprise à 17h00. (Voir encadré).</p> <p>09:00 PLUCHE ET BRINDILLE Reprise à 13h30. Brindille apprend à écrire et à prononcer la lettre «R».</p> <p>09:30 ENFANTS DU THÉÂTRE</p> <p>10:00 CLIN D'ŒIL 1re partie: Clin d'œil aux animaux: les hippopotames. 2e partie: Clin d'œil à la nature: Cercle des amis de la nature.</p> <p>10:30 COSMOTEC Le commodore expliquera comment monter son propre aquarium.</p> <p>11:00 MILLE CLÉ DE SOL Gaston St-Laurent montre comment on peut fabriquer 9 instruments de musique.</p> <p>12:00 GRENIER SOUS LA MER Reprise à 17h30. Malgré tous les soins qu'on apporte à son aquarium, il peut arriver que certains poissons soient malades.</p> <p>13:00 FAIS DODO Reprise à 19h15.</p> <p>14:00 MILLE CLÉ DE SOL Après avoir chanté une chanson qui exhorte les enfants à garder leur sourire, les petites notes exécutent le jeu de la plongée.</p> <p>15:00 CLIN D'ŒIL 1re partie: Clin d'œil aux animaux: Les oursins. 2e partie: Les philatélistes.</p> <p>15:30 PLUCHE ET BRINDILLE Pluche se sert du serpent pour mieux enseigner à Brindille la lettre «S».</p> <p>16:00 JOUONS ENSEMBLE Cette semaine, avec l'aide d'Arc-en-ciel, les enfants apprennent à dessiner un hibou.</p> <p>16:15 1.2.3.4. Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.</p> <p>18:00 HISTOIRE DE LA MUSIQUE La renaissance des folklores qui s'intègrent à la musique.</p> <p>18:30 MAG 26 Magazine hebdomadaire conçu pour les jeunes et leurs parents. Y sont annoncées et commentées les activités artistiques ou sportives.</p> <p>19:00 LES OURSONS — Dessins animés Comment ils élevèrent leur chapeau.</p> <p>19:30 PAROLE AUX JEUNES Des jeunes de niveau secondaire discutent de différents thèmes. La religion.</p>

TVCQ 24

17:30 **COURS DE GARDE-ENFANTS**

Échange sur la base d'une bonne alimentation pour les adolescents et pour l'enfant en compagnie de Louise Sirard, nutritionniste-diététiste.

TVJQ 26-20

17:00 **MINI-FÉE**

Bic est accusé d'utiliser trop fréquemment ses pouvoirs magiques et Mini-Fée se fera son avocate.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télécabre Vidéotron 656-2111
Télécabre de la Rive Sud 833-1920
Câblodistribution Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télécabre des Mille Îles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 (26) ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

A la télévision de Radio-Canada

DEMANDEZ UNE AUDITION DÈS MAINTENANT!

du m

AU CONCOURS LES ÉTOILES du MAURIER 1982...

VOUS POURRIEZ FAIRE DES ÉTINCELLES.

Une fois de plus, du Maurier invite tous les artistes canadiens évoluant dans les sphères classique et contemporaine de la musique, de la danse et du théâtre à faire une demande d'audition pour le sixième concours «Les Étoiles du Maurier».

Si vous êtes un artiste amateur ou professionnel âgé de 18 ans ou plus, du Maurier vous offre la chance de démontrer vos talents devant un jury qui, cet automne, ira à la découverte des plus brillantes étoiles canadiennes.

Après les auditions qui se dérouleront dans les grandes villes canadiennes, 18 demi-finalistes seront sélectionnés et chacun d'eux recevra une bourse de 2000 \$ et participera à la série d'émissions «Les Étoiles du Maurier» à l'antenne de Radio-Canada au printemps prochain. De ce groupe, six gagnants seront choisis et auront la vedette à la dernière émission de la série télévisée, en plus de mériter 5000 \$.

Faites venir une formule de demande d'audition avant le 10 septembre. Le concours «Les Étoiles du Maurier» 1982 pourrait être votre bonne étoile.

ÉCRIVEZ À:
Les Étoiles du Maurier
Case postale 40, Succursale A, Montréal H3C 1C5

J'aimerais recevoir de plus amples renseignements ainsi qu'une formule de demande d'audition pour le concours «Les Étoiles du Maurier» 1982

NOM _____

ADRESSE _____

En français En anglais

Alice Parizeau lauréate du prix des écrivains de langue française

PARIS (AP) — L'Association des écrivains de langue française a décerné son premier prix annuel à l'écrivain québécois Alice Poznanska-Parizeau pour son roman intitulé «Les lilas fleurissent à Varsovie».

Le jury réunissant dix personnes originaires de différents pays d'Europe et parmi lesquels figurent notamment Eugène Ionesco, a préféré ce roman à «Yovel» de Jacques Rothe, et à «L'algarrabie» de Jorge Semprun.

L'ADELF, dont le président est l'écrivain Robert Cornevin, avait retenu 19 candidatures pour ce premier prix européen destiné à couronner un auteur dont la langue maternelle n'est pas le français. Alice Poznanska-Parizeau, d'origine polonaise, réside au Québec depuis de nombreuses années. Elle est l'épouse

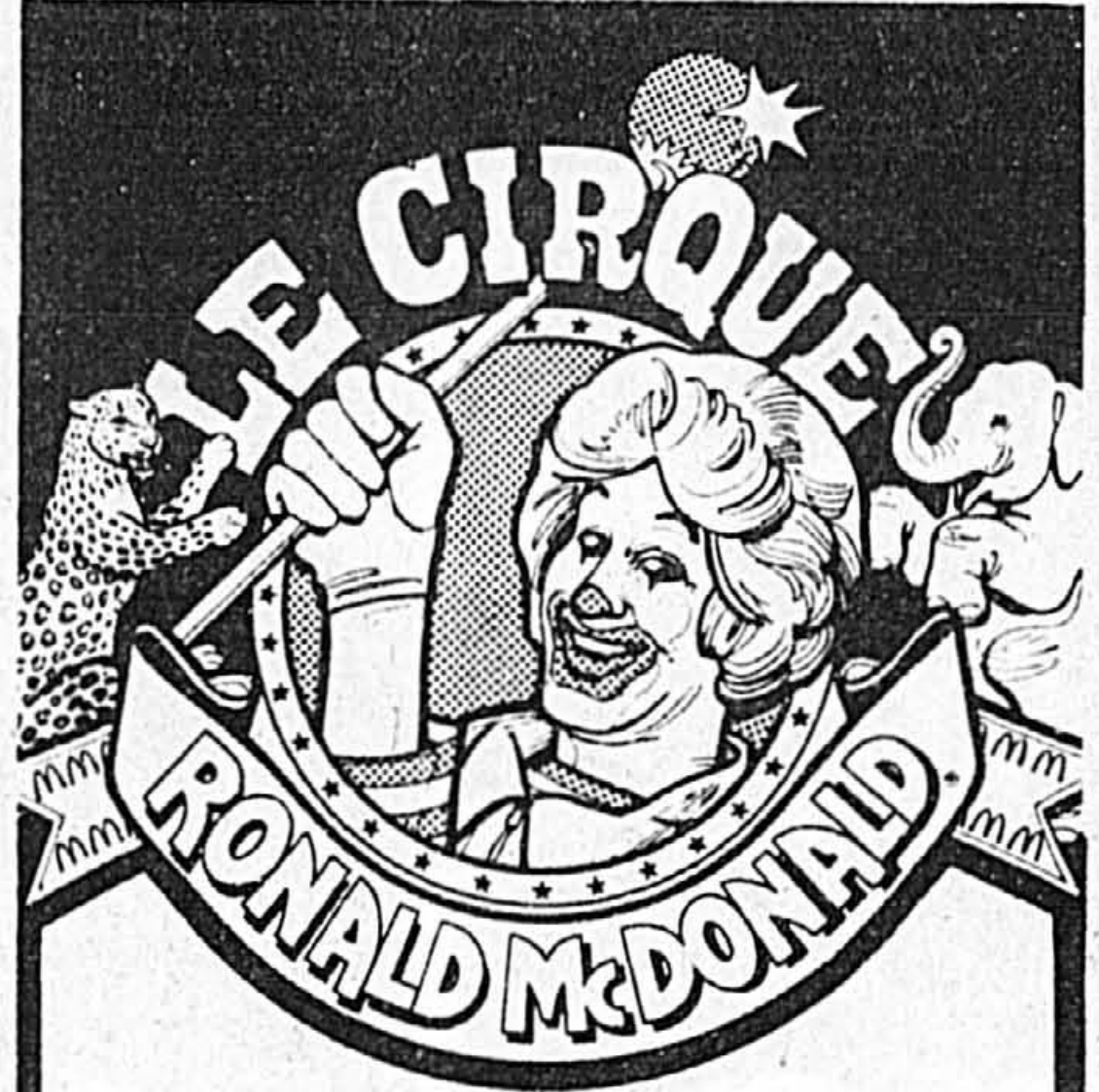


Alice Parizeau photo LA PRESSE du ministre des Finances dans le gouvernement Lévesque, M. Jacques Parizeau.

Après Paris et Mexico, Riopelle exposera à Montréal

À l'instar des villes de Paris, Québec, Caracas et Mexico, le Musée d'art contemporain présentera, à partir du 16 juillet prochain, l'exposition consacrée à l'oeuvre de Jean-Paul Riopelle.

Les œuvres majeures de ces artistes produites entre 1946 et 1977, que le Musée d'art contemporain présentera jusqu'au 22 août 1982.



LE CIRQUE RONALD McDONALD
PRODUCTION DE FRANK CURRY

"Bon pour tous les âges, excellent pour effacer les rides, fortement recommandé à ceux qui ont un urgent besoin de pousser des 'oh' et des 'ah' ou de se faire couper le souffle!"
LE JOURNAL DE MONTRÉAL

—Place Saint-Jean (Saint-Jean) Le mardi 29 juin — 16h30 et 20h
—Promenades Saint-Bruno Le mercredi 30 juin — 19h30
Le jeudi 1er juillet — 12h30, 16h et 19h30
Le vendredi 2 juillet — 15h et 21h
Le samedi 3 juillet — 10h, 13h30 et 19h30
Le dimanche 4 juillet — 12h, 15h30 et 19h

Bientôt à : Sorel, Saint-Hyacinthe, Granby. Les billets sont en vente 2 semaines à l'avance, aux centres commerciaux participants.

BILLETS EN VENTE À L'ENTRÉE DU CIRQUE.
Enfants (12 ans et moins) : 6,50\$ (taxe incluse) ou 4,50\$ (avec bon de rabais McDonald's)
Adultes : 7,50\$ (taxe incluse)

RENCONTRES DE ARLES Le Québec bien représenté

Les oeuvres de onze photographes québécois seront présentées dans le cadre des rencontres internationales de la photographie de Arles en France grâce à une initiative du service des expositions itinérantes du Musée d'art contemporain de Montréal.

La participation québécoise comprend cinquante - six photographes illustrant la démarche respective d'artistes dont les travaux récents témoignent des transformations qu'a subies la photographie québécoise au cours des dix dernières années.

Raymond April, Claire Beaugrand - Champagne, Michel Campeau, Serge Clément, Sorel Cohen, Charles Gagnon, Pierre Gaudard, Normand Grégoire, Gabord Szilasi, Sam Tatz et Robert Walker sont les photographes dont les oeuvres ont été retenues pour cette présentation.

Les rencontres internationales de la photographie de Arles se dérouleront du 8 juillet au 21 août 1982.

Accord Ultra Druce présente le «la série A»

« En scène »

McCoy Tyner vendredi 2 juillet, 23h

Pat Metheny samedi 3 juillet, 19h

Jaco Pastorius samedi 3 juillet, 23h

Sonny Rollins dimanche 4 juillet, 19h

Betty Carter dimanche 4 juillet, 23h

Jean-Luc Ponty lundi 5 juillet, 19h

Cleo Laine et John Dankworth lundi 5 juillet, 23h

Sonny Terry et Brownie McGhee Willie Dixon mardi 6 juillet, 19h

Wynton Marsalis mardi 6 juillet, 23h

Buddy Rich jeudi 8 juillet, 19h

Dexter Gordon jeudi 8 juillet, 23h

Ornette Coleman vendredi 9 juillet, 19h

Billets (sièges réservés) \$9.50 en vente aux comptoirs Ticketron (frais de service) et au Théâtre St-Denis. (IL RESTE DES CARTES DE MEMBRE EN VENTE AU THÉÂTRE ST-DENIS).

la presse

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

3^e édition du 2 au 11 juillet 1982

Animation et concerts gratuits

Terrasses Village St-Denis

Trio de Guy Nadon
lundi 5 au jeudi 8 juillet, 15h et 24h. - La Cour -

L'Orchestre Sympathique
vendredi 9, samedi 10 juillet, 15h et 24h. - La Cour -

Dixiebans
2, 3, 4, 9, 10, 11 juillet, 14h, 18h30, 21h30, parade sur la rue St-Denis

Steve Holt
vendredi 2 au vendredi 9 juil., 18h30, 21h30. - St-Sulpice -

St-Jovite Quartet
vendredi 2 au samedi 10 juillet, 18h30, 21h30. - Les Retrouvailles -

au Vieux Port
Café-terrasse
Charlie Biddle et Oliver Jones
vendredi 2 au dimanche 4 juillet, 17h

Fraser MacPherson
lundi 5, mardi 6 juillet, 17h

Grande Scène
Minnesota Jazz Dance Company
dimanche 4 juillet, 21h

Ballets-Jazz de Montréal
mercredi 7 juil., jeudi 8 juil., 21h

Concerts Carlsberg du dimanche après-midi

Voyage dans l'histoire du Jazz : l'Ensemble de Sayd Abdyl Al-Khabyr, Le Trio de Marius Cultier, Makoto Ozono
dimanche 4 juillet, 14h, sur la rue St-Denis

Sonny Greenwich The Widespread Jazz Orchestra, le Trio de Jacques Labelle
dimanche 11 juillet, 14h, sur la rue St-Denis

Carlsberg

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

Les moins de 14 ans sont admis gratuitement dans les ciné-parcs

Walt Disney présente
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
2e film: LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ
Dauphin 1 721-6060 465-5906
Dauphin des 115 / Bossard des 1215
aussi aux St-Mathieu Vaudreuil 2 455-5154

MOTO MASSACRE
2e film: LA BALADE DÉMENTE
ciné-parc Boucherville 2: 655-5515

LA MAISON DU LAC
2e film ou ciné-parc seulement
Champlain 2 Odéon 2 Laval
524-1685 687-5207
Champlain: 7:30 - 9:30 / Laval des 120
aussi ciné-parc Laval 3: 622-5555

CONAN LE BARBARE
2e film ou Montréal seulement
Berri 3 Montréal 1
288-2115 521-7870
Berri: 12:10 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:25

CHEZ PORKY
2e film ou Mercier seulement
Berri 2 Mercier
288-2115 255-6224
Berri: 1:10 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:40

DEVOIRS DE VACANCES
Berri 4: 288-2115 - 12:55 - 3:05 - 5:15 - 7:20 - 9:30

REÏNCARNATION
2e film SCANNERS
Montréal 2: 521-7870 tous les jours des 12:15

PORTÉ DISPARU (MISSING)
Criméfilm: 388-4210 - 7:15 - 9:30

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
Dauphin 2: 721-6060 - 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

LA FEMME D'À CÔTÉ
Berri 5: 288-2115 - 1:30 - 3:35 - 5:40 - 7:45 - 9:50

Venez plonger dans une vague de rire... qui rafraichira votre été!

LES SOUS-DOÛS EN VACANCES
la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
2e film aux ciné-parcs et au Rex

5. BERRI 1 JEAN-TALON 1 BOSSARD 1
ST-DENIS 1 CATHÉDRINE 1
CINÉ-PARC ODEON 1 CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1
451-0492 455-0817 5078-11-80/10-11 811-1212 841-0457
CINÉ-PARC LAVAL 1 CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1
437-5555 aussi Rex St-Jérôme 436-7173

TERENCE HILL BUD SPENCER

SALUT L'AMI, ADIEU LE TRÉSOR!
2e film à chaque ciné

5. CHAMPLAIN 1 WILBERAY 1 LONGUEUIL 1
ST-CATHERINE 1 PARNAPU 1
VERDUN 1 CINÉ-PARC ODEON 2 CINÉ-PARC LAVAL 4
1111-1111 1111-1111 1111-1111 1111-1111
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 2 CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 2
811-1111 841-0457

Annie

70MM DOLBY STEREO
PLACE DU CANADA 7:00 - 9:30
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 881-4555

MEGA FORCE

2e film aux ciné-parcs

COTE-DES-NEIGES 1 BONAVENTURE 1 LONGUEUIL 2
PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5137 PLACE BONAVENTURE 841-3728 PLACE LONGUEUIL 878-7451
CINÉ-PARC LAVAL 2 CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 3
AUTOMATON DES LABORATOIRES 1087-1111 822-3355 HALLS SUPPORT HERCULE VIDÉO CHATEAUGUAY 811-3111 841-0457

STEVEN SPIELBERG

réalise son plus grand film...

E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL

PLAZA ALEXIS NIBON 1 12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:10 - 9:20
NÉAU DU METRO AVENUE 935-4746

SQUARE DECARIE 1 ODEON 1 LAVAL 1 BOSSARD 3
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE 1 CINÉ-PARC VAUDREUIL 1
TILMANCANADIANE (COTE 1) 455-5115 TILMANCANADIANE VIEUX PORT 1 (COTE 1) 455-1154 841-5019
2e film aux ciné-parcs seulement à 10 minutes du centre d'adultes Fairview

et les CONCERTS PREMIER LTEE présente le

Shirley MacLaine Show

Direction musicale JACK FRENCH orchestre de 32 musiciens.

Du mardi 29 juin au jeudi 1er juillet à 20h30.
vendredi et samedi 2 et 3 juillet à 18h30 et 20h.
dimanche 4 juillet 20h30.

Billets: 12,50 \$, 15 \$, 17,50 \$, 20 \$
PAS D'ENTRÉE

Billets en vente aux guichets de la PDA et au Montréal Trust. Plus les frais de billetterie.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Cinéma 102-212

Sur tout billet de plus de \$5, l'ajoute un montant de 0,75\$ à titre de redressement à la Place des Arts.

CE SOIR JUSQU'À DIMANCHE

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE CINÉMAS UNIS

JUSQU'AU 4 JUILLET
MATINÉES TOUS LES JOURS
DANS LES CINÉMAS UNIS

AUCUN LAISSEZ-PASSER
LES UNS LES AUTRES 1.00, 4.45, 8.30
Le PARISIEN 1 UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
REDSTE CATHERINE 0 866-3856

UN FILM EXCEPTIONNEL. 14 ANS
12.40, 2.55, 5.20, 7.30, 9.40.
ELYSEE 1 DIVA
35 MILTON 842-6563

Allemand avec 14 Français
Das Boot (le BATEAU) POUR TOUS
12.30, 3.25, 6.20, 9.10.
ELYSEE 2
35 MILTON 842-6563

EN FRANÇAIS **Montenegro** 14 ANS SAISSANT...
Le PARISIEN 3 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 & 9.30
REDSTE CATHERINE 0 866-3856

BEN GAZZARA CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE 18 ANS
Le PARISIEN 5 1.20, 3.20, 5.20, 7.20 & 9.20
REDSTE CATHERINE 0 866-3856

LE SCANDALE DU SIÈCLE... POUR TOUS
12.20, 3.10, 6.05, 9.00.
RAGTIME EN FRANÇAIS
Le PARISIEN 2
REDSTE CATHERINE 0 866-3856

LES LOUPLICABLES DU PROFIT MILLIE MILLIARDS DE DOLLARS POUR TOUS
PATRICK DEWÄRE MILLIE MILLIARDS DE DOLLARS
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 888-7776
Le PARISIEN 4 PARIS: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30; LAVAL: 1.20, 3.50, 6.20, 8.50; VERSAILLES: 12.25, 3.15, 6.10, 9.05.
REDSTE CATHERINE 0 866-3856

CHUCK NORRIS... contre la NINJA 14 ANS
LA FUREUR DU JUSTE
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 888-7776
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELLEFleur 271-1107
CHATEAU 2 4.10, 8.05; LAVAL: 12.15, 3.55, 5.35, 7.35; GREENFIELD PARK 871-8129
PL GREENFIELD PARK 871-8129
VERSAILLES 1 8.05, 7.50; VERSAILLES: 12.30, 4.05, 6.00, 7.50.

DE PALMA TRAVOLTA ALLEN 18 ANS
ECLATEMENT
CHATEAU 2 PLUS 2E FILM!
ST-DENIS ET BELLEFleur 271-1107 1.35, 3.30, 5.25, 7.30

QUEL'AURAIT CRU? **SCANDALE** 18 ANS
VERSAILLES 2 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
PLACE VERSAILLES 353-7880

POLTERGEIST Il sait ce qui vous effraie. 14 ANS
70MM DOLBY STEREO
Adultes \$5.50
Adolescents (14-17) \$5.00
YORK: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.
YORK 1487-5761
REDSTE CATHERINE 0 866-3856

70MM DOLBY STEREO **ROCKY III** POUR TOUS
Sylvester Stallone
Adultes \$5.50
Adolescents (14-17) \$5.00
PALACE: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
PALACE 1
888 STE CATHERINE 0 866-3856

ADULTES (avec enfants) \$3.00 - ADULTES (sans enfant) \$5.00 - ETUDIANTS (14-17) avec enfants \$3.00 - ETUDIANTS (14-17) sans enfant \$4.50 - ENFANTS: \$2.00 - AGE D'OR: \$2.00
LA CITE: 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15. CLERMONT: 1.00, 2.30, 4.05, 5.40, 7.20, 9.05.
La Cité 1 Bambi POUR TOUS
3275 AV. DU PARC 844-7878
CLERMONT 1 868-7285

Diner 14 ANS
12.50, 3.00, 5.10, 7.20 & 9.30.
PLACE VILLE MARIE
CINEMA 1 866-7844

VISITING HOURS 18 ANS
CLAUDE HEROUX
PALACE 5
682 STE CATHERINE 0 866-8921

1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
QUEST FOR FIRE 14 ANS
PALACE 6
888 STE CATHERINE 0 866-8921

9 cinémas

2001 UNIVERSITÉ
Coin de Maisonneuve 649-4518

ON GOLDEN POND TOUS 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15	DEATH TRAP TOUS 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30
NOT A LOVE STORY 18 12:40 - 2:30 - 4:25 - 6:15 - 8:05 - 10:00	CAT PEOPLE 18 12:40 - 2:55 - 5:05 - 7:25 - 9:45
SWEET MOVIE 18 12:20 - 2:15 - 4:10 - 6:05 - 8:00 - 9:45	MY DINNER WITH ANDRÉ TOUS 12:55 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:40
THE RETURN OF THE SECAGUS SEVEN 14 12:10 - 2:05 - 4:00 - 5:55 - 7:50 - 9:45	PARASITE 14 1:10 - 2:50 - 4:30 - 6:10 - 7:50 - 9:30
HANKY PANKY TOUS 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15	Métro McGill

1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

AVIS

Les cinémas suivants auront des REPRÉSENTATIONS EN MATINÉE pour les films suivants:

Avenue & Dorval — "THE SECRET OF NIMH" à partir vendredi le 2 juillet

Claremont — "TRON" (70MM) à partir vendredi le 23 juillet

STAR TREK II: THE WRATH OF KHAN

12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.20. SPECTACLE 70 MM ADULTES: \$5.50. ADOLESCENTS (14-17 ans) \$5.00
1430 BLEURY 288-7102

TOUS LES LUNDIS \$5.00 PAR VOITURE!
+ ILY EN... - ÇA R'VIENT CHER!
Cinéparc DOLLARD
TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

CLINT EASTWOOD PLUS AU CINÉPARC POUR TOUS
ROLL OVER AND FONDLE
FIREFOX

KENT: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. LOEWS: 12.00, 2.25, 4.50, 7.15, 9.40. FAIRVIEW: 1.00, 3.40, 6.20, 9.00. GREENFIELD: 1.20, 3.55, 6.30, 9.05. LAVAL: 1.15, 3.50, 6.25, 9.00. CINÉPARC DOLLARD: OUVRETURE 7.00. RADIO AM REQUIS.

LOEWS 1 LAVAL 1
954 STE-CATHERINE 0 861-7437 PEEL CENTRE LAVAL 888-7776

KENT 1 GREENFIELD PARK 1
6100 SHEBRIDGE 0 889-9703 PL GREENFIELD PARK 871-8129

FAIRVIEW 2 Cinéparc DOLLARD 1
TRANS CAN S 52 887-8086 TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

GREASE PLUS AU CINÉPARC POUR TOUS
LA BRILLANTINE EST À LA MODE!

LOEWS: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30. LE CINEMA: 12.00, 2.25, 4.50, 7.15, 9.40. DORVAL: 12.20, 2.35, 4.40, 6.50, 9.10. CINÉPARC DOLLARD OUVRETURE A 7.00. RADIO AM REQUIS.

LOEWS 2 LE CINEMA
954 STE-CATHERINE 0 861-7437 PEEL WESTMOUNT SQUARE 831-7477

DORVAL 2 Cinéparc DOLLARD 1
750 AVE DORVAL 831-8558 TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

Al Pacino Author! Author! PLUS AU CINÉPARC POUR TOUS
1/2 Ouf To Be In Progress

KENT: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. LOEWS: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. FAIRVIEW: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. LAVAL: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.40. DORVAL: 12.20, 2.35, 4.50, 9.10. CINÉPARC DOLLARD: OUVRETURE 7.00. RADIO AM REQUIS.

LOEWS 3 KENT 2
954 STE-CATHERINE 0 861-7437 PEEL 6100 SHEBRIDGE 0 889-9703

FAIRVIEW 1 Cinéparc DOLLARD 3
TRANS CAN S 52 887-8086 TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

... C'EST SON PROBLÈME PLUS AU CINÉPARC 14 ANS
OUTSIDER

HARRISON FORD **BLADE RUNNER**

BLADE: 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00. PALACE 3: 1.00, 3.15, 5.30, 7.45, VAN HORNE: 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05. DORVAL: 12.20, 2.30, 4.35, 6.40, 9.15. GREENFIELD: 12.25, 2.45, 4.50, 7.05, 9.20. LAVAL: 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00. CINÉPARC DOLLARD: OUVRETURE 7.00. RADIO AM REQUIS.

PALACE 2 LAVAL 4
880 STE-CATHERINE 0 860-8921 MCCL CENTRE LAVAL 888-7776

GREENFIELD PARK 2 DORVAL 1
PL GREENFIELD PARK 871-8129 260 AVE DORVAL 831-8548

VAN HORNE Cinéparc DOLLARD 2
8150 COTE DES NEIGES 731-8243 TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

CHARIOTS OF FIRE 14 ANS
LOEWS 4 7.10, 9.30. OSCARSI

12.50, 2.45, 4.45, 6.50, 9.00.
954 STE-CATHERINE 0 861-7437 PEEL

ARTHUR 14 ANS
1.30, 3.05, 4.40, 6.15, 7.50, 9.15.
3751 AV DU PARC 844-7878

Shirley MacLaine: tous les talents

Elle a presque tous les talents, et s'est d'ailleurs méritée autant de succès à Hollywood que sur Broadway. Danseuse, chanteuse et actrice,

Activiste ayant combattu contre la ségrégation chez elle aux Etats-Unis et dansé devant Krouchev, MacLaine n'a pas craint de voir l'autre côté du monde, que ce soit l'Afrique des guerriers Massaï qu'elle a parcouru, ou la Chine, où elle a conduit la première délégation féminine étrangère à visiter ce pays.

DENIS LAVOIE

elle est, dans le plein sens du mot, une artiste complète.

Shirley MacLaine, la sœur d'une autre grande figure du cinéma, Warren Beatty, est aussi une femme libérée qui a su s'engager politiquement, mais elle est surtout du petit lot des grandes célébrités internationales.

Ceci ne l'empêche cependant pas d'offrir aujourd'hui, et avec plus de plaisir laisse-t-elle entendre, un spectacle grandiose, à la mesure de ses multiples talents.



Shirley MacLaine

Shirley MacLaine-Beatty a peut-être été chanceuse à ses débuts, mais c'est à force de travail qu'elle est devenue et sait demeurer ce qu'elle est, une superstar. Ses parents y furent sans doute pour quelque chose, car dès l'âge de trois ans, la future étoile de la scène et de l'écran suivait des cours de danse.

Par la suite, elle s'est retrouvée dans des chœurs et c'est comme doublure de la vedette d'un spectacle de Broadway qu'elle fait ses grands débuts. Un producteur de cinéma la remarque alors. C'était parti comme dans un

conte de fées à la mode d'aujourd'hui.

Et au fil de sa carrière au cinéma, sur scène et à la télévision; chantant, dansant et jouant, MacLaine a récolté trois Emmy et 3 nominations pour un Oscar. Elle a aussi écrit trois livres, qui furent des succès de librairie.

Il y a six ans qu'on ne l'a vue à Montréal, sur scène s'entend.

C'est donc à un rendez-vous avec le gros show à l'américaine (avec 32 musiciens et bien du monde sur scène), mené par une artiste accomplie, auquel nous convie Shirley MacLaine, qui donnera huit représentations de son spectacle, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, à compter de ce soir et jusqu'à dimanche, 4 juillet.

arts et spectacles c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL
offre de nouveaux cours de tenue de bar avec certificat
BARMAN — BARMAID
Pour horaire, téléphonez à
866-6492 ou 844-0058
Lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Les places sont limitées
Inscriptions: 70 \$

Simpsons
ERRATUM
Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Grande vente de juillet» chez Simpsons encarté dans La Presse du samedi 26 juin 1982.
Page 3, Mules velours pour dames: bourgogne aurait dû se lire rose cendré.
Simpsons regrette tout inconvenient causé par cette erreur.

Pied de Poule: une tournée provinciale cet hiver

(PC) — La comédie musicale Pied de Poule fait tellement tourner les têtes qu'elle a été victime d'un poisson d'avril, raconte Normand Brathwaite, interprète du personnage principal, un chanteur «punk new wave» aux prises avec la cupidité ambiante dans le milieu du show business.

Pour les fêtes de la Saint-Jean, un chroniqueur des spectacles de la radio s'est fait attraper et a annoncé avec conviction un matin qu'une représentation supplémentaire serait donnée à Sainte-Anne-de-Bellevue. «Y'a du monde qui y sont allés», ajoute le jeune comédien.

Pour s'en tenir à la vérité, Pied de Poule a été jouée jusqu'au 12 juin à La Polonoise, rue Prince-Arthur, devant des salles systématiquement comblées.

En octobre prochain, ce spectacle en chansons sera repris à Montréal dans une salle plus vaste. L'hiver suivant, Pied de Poule recevra la consécration de son succès dans une tournée à travers le Québec.

Entretiens, Brathwaite et ses joyeux acolytes ont mis sur microsillon leur comédie musicale. La sortie du disque doit coïncider avec leur rentrée sur scène, cet automne.

La comédie montre les heurs et malheurs de François Perdu, le héros chanteur et instrumentiste. «Il signe un contrat et évidemment il se fait avoir. Puis il fait le tour du monde pour se sauver de son producteur», explique celui qui a fait vivre à la télévision le plongeur Patrice, dans le feuilleton Chez Denise.

Pour couronner le tout, le producteur sans scrupules a un oeil sur la blonde de François Perdu, interprétée par Nathalie Gascon.

Pied de Poule, c'est un peu beaucoup comme dans la vraie vie: «Dans ce métier, il y a des gens qui pour toutes sortes de raisons ne peuvent pas te payer. Dans mes tiroirs, j'ai plein de contrats pour lesquels je n'ai pas été payé. Je les garde en souvenir», indique Brathwaite sans nommer personne.

D'après lui, c'est une mentalité encore répandue dans le monde du spectacle et qui consiste à dire que les artistes sont tellement contents de monter sur scène qu'ils peuvent vivre d'eau fraîche et d'air pur.

«C'est une simple question de respect des artistes», ajoute le comédien natif du quartier Côte-des-Neiges, fils d'un ouvrier de la construction. Par choix personnel, il a souvent joué pour un cachet égal à zéro parce qu'une production lui tenait à coeur.

Pied de Poule est une entreprise autogérée (direction collective, pas d'employés qui obéissent à un patron), tout comme la Ligue nationale d'improvisation dont il est un vétéran.

La LNI, «c'était autogéré dès le début et c'est devenu payant. Et j'ai toujours été payé. Même chose avec Pied de Poule», dit Brathwaite pour souligner que l'autogestion n'aboutit pas toujours à un exercice de style macramé, voué à l'échec financier.

Une option
Quand Normand Brathwaite suivait des cours de théâtre au cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, c'était pour lui une option comme une autre: «Je ne savais pas qu'on pouvait gagner sa vie comme ça.» C'est la LNI qui l'a incité à s'engager à fond sur les planches.

Par ailleurs, il ne voit pas comment quatre saisons passées à la télévision d'Etat dans le rôle de Patrice pourraient lui nuire, à cause des risques qu'on le classe dans un emploi d'Haïtien parlant petit-nègre.

«Il ne faut pas s'empêcher de prendre tel rôle parce qu'il y a des gens qui ne te verront pas autrement. A ce compte-là, on n'en sortirait jamais. Et puis un rôle à la télévision donne de la crédibilité... et un revenu fixe.»

Brathwaite ne pense pas non plus que la façon de s'exprimer du personnage soit insultante pour la communauté haïtienne: «Y'a des intellectuels qui m'ont dit c'est raciste. Mais je n'ai pas l'impression de ridiculiser les gens, c'est tordu de dire ça.»

«Chez Denise, c'est une émission grosse comme le pont Jacques-Cartier», poursuit le comédien qui a reçu les éloges de plusieurs immigrants haïtiens de Montréal, dont des chauffeurs de taxi.

Quelle est la prochaine étape pour Brathwaite? Une chose dont il est sûr, c'est que les rôles comiques lui conviennent et il ne voit pas pourquoi il se fixerait comme objectif un grand rôle tragique et dramatique: «J'ai bien du plaisir avec la comédie.»

L'étape de cet été, il la fera en juillet à Avignon, dans le sud de la France, une ville renommée pour son festival de théâtre. Pour une deuxième année consécutive, lui et d'autres Québécois y feront revivre des personnages de la Ligue nationale d'improvisation.

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi 3 juillet 1982
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!

A&P

Jeu le 1er juillet, Fête de la Confédération nos magasins seront fermés. Bonne Fête de nous tous chez A&P.

C'est beaucoup SUPER

Hostess Epargnez 90c

La Crémaglace Epargnez 94c

E.D. Smith Epargnez 38c

7UP Epargnez 2,00

TARTE AUX POMMES
Hostess
Tarte 570 g
99c
Notre prix rég 1,89

CRÈME GLACÉE SEALTEST
Saveurs variées, La Crémaglace
Cont 2 L
2,29
Notre prix rég 3,23

JUS DE LÉGUMES
E.D. Smith
Bout 796 mL
79
Notre prix rég 1,17

7 UP RÉGULIER OU DIÈTE
Pqt de 6 bout de 750 mL
2,49
Plus dégât sur bout consignée
Notre prix rég 4,49

C'est beaucoup mieux chez A&P vous obtiendrez fraîcheur et qualité

ÉPINARD FRAIS
Provenance du Québec
Sac cello 283 g
59c

BRUGNONS FRAIS (Nectarines)
Provenance de la Californie
2,18 \$/kg / **99c** / lb

LAITUE FRISÉE
Fraîches, provenance du Québec
3 pqt
1,00

Échalotes fraîches 3 pour 89c
Provenance du Québec

Radis frais 3 pqt 89c
Provenance du Québec

Chou vert frais ch 69c
Provenance du Québec, Canada No. 1

Pêches fraîches 2,18 \$/kg / 99c / lb
Provenance de la Californie, Canada No. 1

Concombres 3 pour 89c
Super Select, provenance des E.U., Canada No. 1

Pommes de terre nouvelles Sac 4,5 kg **3,99**
Provenance des E.U., Canada No. 1

Melon d'eau Quart ch 1,29
Provenance de la Floride

Cerises 4,39 \$/kg / 1,99 \$/lb
Sucrés, Bing, provenance de Washington, Canada No. 1

Haricots verts 1,96 \$/kg / 89c / lb
Frais, provenance des E.U.

Cantaloup ch 99c
Provenance du Texas, Canada No. 1

Piments verts 2 pour 99c
Gros, doux, provenance des E.U.

Oranges Sunkist 12 pour 1,99
Valencia, provenance de la Californie

A&P Magasins A&P situés à:

MONTRÉAL * 6415 Rue Sherbrooke Ouest
5405 Chemin de la Reine Marie
3421 Avenue du Parc
455 Boul. de Maisonneuve Est
1953 Rue St Catherine Ouest

* GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau
* ST LAMBERT, 1461 Avenue Victoria
* ST ANTOINE DES LAURENTIDES, Galeries des Laurentides
* SHERBROOKE, Plaza Centre d'Achat, Quatre Saisons
* MAISON, 401 rue Principale
* DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond
* COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale
* TROIS RIVIÈRES, 450 rue des Nécollets
* STATIONNEMENT GRATUIT

FROMAGE EN TRANCHES
Individuelles, 16 tranches, Kraft
Préparation de fromage fondu
Pqt de 500 g
2,59
Notre prix rég 2,99 Epargnez 40c

Breuvages aux fruits Bout 1,8 L **99c**
Saveurs variés, Rougemont Epargnez 46c
Notre prix rég 1,45

Sauce "Hot Chicken" 2 Boîtes 395 mL **89c**
Ou B.B.Q., Gaza Achat-on 2 Epargnez jusqu'à 81c
Notre prix rég jusqu'à 85c ch

Briquettes de charbon de bois Sac 3,6 kg **3,99**
Match Light de Kingsford Epargnez 1,30
Notre prix rég 5,29

YOGOURT LIGHT 'N LIVELY
Saveurs variées, Sealtest
Cont 500 g **99c** Epargnez 54c
Notre prix rég 1,53

LIMONADE SEALTEST
Fraîche
Cont 2 L **79c** Epargnez 45c
Notre prix rég 1,24

POUDINGS LAURA SECORD Boîte 425 g **99c**
Saveurs variées

PAPIER ALUMINIUM Roule 12" X 50' **1,89**
Alcan

HUILE DE SOYA Bout 750 mL **1,89**
Natur

RAGOÛTS CORDON BLEU 1,19
Au boeuf ou irlandais Boîte 425 g

FÈVES AU LARD Pot 540 mL **1,19**
Puritan

BREUVAGE AUX RAISINS Boîte 1,36 L **1,29**
Welch's

RELISH VERTE Pot 500 mL **1,59**
Sucrée Habitant

NECTAR DE PRUNEAUX Pot 1,1 L **2,09**
Welch's

Patates frites Sac 907 g **1,19**
Surgelées, ordinaires ou onduées, McCain Superfries

Dentifrice Colgate Tube 100 mL **1,09**
Régulier, saveur de menthe ou gelée

Fudges Sealtest Pqt de 12 **1,39**
Surgelés

Shampooing Halo Bout 350 mL **1,79**
Pour cheveux normaux ou gras

Parthenais: les gardiens réclament la tête du directeur Roussel

Le syndicat des agents de la paix en institution pénale a réclamé, hier, la tête du directeur du centre de détention Parthenais, Gilles Roussel, pour sa récente décision d'enlever le port d'arme à ses membres lorsqu'ils escortent les prévenus à l'intérieur du Palais de justice de Montréal.

«Il s'agit d'une grave négligence qui rend encore plus insécuritaire le travail des gardiens, affirme le président du syndicat, M. Raymond Pion. Si, dans les mêmes circonstances, il est nécessaire que les policiers de la Sûreté du Québec et de la CUM portent une arme, pourquoi ne l'est-il pas pour nous?»

Selon lui, il s'agit là d'un chan-

gement inacceptable des conditions de travail que sont précisément à négocier les membres de son syndicat. A cette directive que M. Pion décrit comme un geste d'intimidation de l'administration, s'ajoute des coupures de plus de 80 postes de gardiennage à Parthenais et au pavillon cellulaire du Palais de justice.

«Avant que des incidents graves ne se produisent, le ministère de la Justice doit au plus tôt se débarrasser du directeur Roussel, un bureaucrate qui n'a aucune expérience du travail de gardien de prison», de conclure M. Pion, qui s'est rendu à Québec, hier, dans l'intention de rencontrer le ministre Marc-André Bédard et lui faire part de ses récriminations.

MIAMI BEACH
Séjour de 7 nuits au prix de 6.
Séjour de 14 nuits au prix de 12.
A partir de \$90. US par personne en double. Incluant petit déjeuner continental tous les jours, 10% d'escompte sur repas et boisson, cocktail party, panier de vin et fromage, tennis gratuit, leçon de ski nautique. Forfait disponible sur réservation confirmée à l'avance.

VOYAGES

TRAVELAIDE LTDÉE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
Montréal, 7 bureaux, 845-8225 (St-Denis)
Rive Sud, 3 bureaux, 679-3777 (Longueuil)
Nord, 4 bureaux, 687-0880 (Laval)

LES ANNONCES CLASSÉES

la presse **285-7111**

APPRENEZ L'

ANGLAIS

avec nos SPÉCIAUX d'été

4 semaines INTENSIVES pendant le jour
OU
10 semaines, le soir

Pour une démonstration et un test gratuits, appelez

GALOIS®

Depuis 1965
844-5060

1410, rue Stanley, métro Peel Permis 749-755

"VOLS-EN-VENTE" NORDAIR

Sautez sur l'occasion! Partez pour une fin de semaine, une semaine, un mois ou plus... Les "VOLS-EN-VENTE" Nordair représentent une réduction de 50% sur le tarif régulier pour la plupart de ses destinations.

50% DE RABAIS

SUR LE TRAJET MONTRÉAL/	ALLER-RETOUR, SEULEMENT
Hamilton	\$100.
Ottawa	\$ 68.
Pittsburgh	\$122.
Sault Ste-Marie	\$141.
Thunder Bay	\$162.
Toronto	\$100.
Val d'Or	\$ 92.
Windsor	\$126.
Winnipeg	\$211.

Sujets à approbation gouvernementale

MÊME TRAITEMENT DE FAVEUR...

Vous serez tout aussi gâté... à moitié prix! Le service Nordair, c'est plus que de bons repas durant l'envolée, c'est une attitude envers la clientèle: vous vous sentirez à l'aise dès le moment où vous réservez votre billet. Si vous ne connaissez pas notre traitement de faveur, empresses-vous d'y goûter.

DURANT TOUT L'ÉTÉ

Profitez de nos "VOLS-EN-VENTE" du 7 juillet au 7 septembre 1982. Vous n'avez qu'à payer votre billet 7 jours à l'avance et prévoir un séjour d'une durée de 2 à 45 jours. Si vous modifiez la date de départ ou annulez votre réservation, des frais de \$20. seront encourus. Cependant, si vous vous êtes déjà procuré un billet de classe "B", téléphonez-nous avant le 30 juin 1982 et nous changerons votre billet avec plaisir.

EN PLUS

Vous allez à Toronto? Visitez "Canada's Wonderland" à nos frais! Votre billet vous donne droit à un laissez-passer, pour une journée, qui vous sera remis à notre comptoir... gracieuseté de Nordair.

Le nombre de sièges est limité. Contactez votre agent de voyages le plus tôt possible ou téléphonez à Nordair (514) 747-7551.

mieux chez A&P avec ses AUBAINES D'ÉTÉ



Epargnez 50¢

MARGARINE MOLLE
Fait de l'huile Soya à 100%.
Arc-en-ciel
Cont 907 g

129

Notre prix rég 1,79



Epargnez 1,06

SAUMON KETA
Rose Rouge
Grosse boîte 440 g

199

Notre prix rég 3,05

Service personnalisé. Viandes de qualité aux prix des supermarchés

RÔTIS DE BŒUF DÉSOSSÉS
De croupe ou d'extérieur de ronde, sans noix

5⁹³ \$/kg
Notre prix rég 8,80 \$/kg

2⁶⁹ \$/lb
Notre prix rég 3,99 \$/lb

RÔTI DE SOC DE PORC DÉSOSSÉ
Frais

3⁹⁵ \$/kg
Notre prix rég 5,27 \$/kg

1⁷⁹ \$/lb
Notre prix rég 2,39 \$/lb

Soupes Habitant 3 Boîtes 227 mL **89¢**
Prêtes à servir, variétés assorties. Achez-en 3 Epargnez 40¢. Notre prix rég 43c ch

Pain de viande Boîte 340 g **149**
Cordon Bleu. Epargnez 44¢. Notre prix rég 1,93

Pâtés à la viande Cont 227 g **69¢**
Au boeuf, dinde ou poulet, surgelés, York. Epargnez 26¢. Notre prix rég 95c

BOEUF HACHÉ MAIGRE

4³⁹ \$/kg / **1⁹⁹** \$/lb
Notre prix rég 5,93 \$/kg / Notre prix rég 2,89 \$/lb

BIFTECK D'INTÉRIEUR DE RONDE

7⁰³ \$/kg / **3¹⁹** \$/lb
Notre prix rég 9,90 \$/kg / Notre prix rég 4,49 \$/lb

POULETS FRAIS ENTIER

2⁶² \$/kg / **1¹⁹** \$/lb

Rôti de porc 7,91 \$/kg / 3,59 \$/lb

Jarrets de porc 1,52 \$/kg / 69¢/lb

Biftecks 8,13 \$/kg / 3,69 \$/lb

Bacon de flanc Emb herm 500 g 2,59

Viande hachée combinée 3,95 \$/kg / 1,79 \$/lb

Bifteck 6,37 \$/kg / 2,89 \$/lb

Saucisses 3,73 \$/lb / 1,69 \$/kg

Côtelettes 3,95 \$/kg / 1,79 \$/lb

RÔTIS DE BŒUF 6³⁷ \$/kg / 2⁸⁹ \$/lb

BIFTECK DE CÔTES 7⁶⁹ \$/kg / 3⁴⁹ \$/lb

Saucisses fumées Emb herm 454 g 1,69

Biftecks de jambon Emb herm 175 g 1,99

Viandes cuites Emb herm 175 g 1,09

Jambons 5,71 \$/kg / 2,59 \$/lb

Bâtonnets Emb herm 250 g 1,89

Saucisson 7,03 \$/kg / 3,19 \$/lb

FILETS DE MORUE 3⁹⁵ \$/kg / 1⁷⁹ \$/lb

SAUCISSON DE BOLOGNE 3⁰⁶ \$/kg / 1³⁹ \$/lb

POULET FRIT Boîte 907 g 3,99

PAIN DE SIMILI-POULET 3⁷³ \$/kg / 1⁶⁹ \$/lb

PAPIER MOUCHOIR Facettes, 2 épaisseurs **149**
Grosse boîte de 400 tissés. Epargnez 44¢. Notre prix rég 1,93

PAPIER HYGIÉNIQUE Couleurs variées, Facelle Royale **149**
Pqt de 4 roul. Epargnez 50¢. Notre prix rég 2,09

SAUCE À SPAGHETTI Boîte 796 mL **1,99**
Avec viande, Catelli

NESTLÉ'S QUIK Cont 1 kg **3,39**
Chocolat instantané

PÂTÉ DE FOIE Boîte 198 g **1,15**
Cordon Bleu

SHREDDED WHEAT Pqt 450 g **1,29**
Céréale Nabisco

Bière Europa 60 Pqt de 6 bout de 340 mL **2,99**
Non-alcoolisée

Hawaiian Punch Env 78 g **3,99**
Cristaux à saveur de fruits variés

Eau minérale Bout 1 L **89¢**
Montclair. Bout 750 mL plus 250 mL gratuit

NOURRITURE POUR CHIENS Sac 2 kg **2,99**
Protéines Plus, Purina

NOURRITURE POUR CHATS Boîte 1 kg **1,89**
Meow Mix

ANANAS DOLE Boîte 540 mL **99¢**
Tranchés, broyés ou en morceaux

JUS D'ORANGE Bout 1,8 L **1,99**
Pur, sucré ou non-sucré, FBI

Biscuits Lido Pqt 397 g **149**
3 variétés assorties

1872-1982

**Simpsons a 110 ans.
C'est l'année entre toutes pour
faire de meilleurs achats
chez Simpsons.**



Rabais 30% Chemise sport pour hommes

Un achat très avantageux, car ces chemises ne se portent pas que l'été! 65% polyester / 35% coton. Manches courtes, patte de boutonnage pleine longueur, 1 ou 2 poches de poitrine. Tons unis ou quadrillés en brun, bleu, marine, beige, blanc ou vert. P, M, G, TG. Toutes les couleurs et tailles non offertes dans tous les magasins.

(13.98 à \$33)
vente 8⁹⁹ à 22⁹⁹

Pour achat en personne seulement

Rayon 264, vêtements sport pour hommes, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et S-Bruno.

Rabais 30% Chemises de ville pour hommes

Modèles des plus confortables, à manches courtes. Polyester / coton. Tons unis ou motifs fantaisie dans le groupe. Encolures 14½ à 17½.

(\$19 à \$36)
vente 13³⁰ à 25²⁰

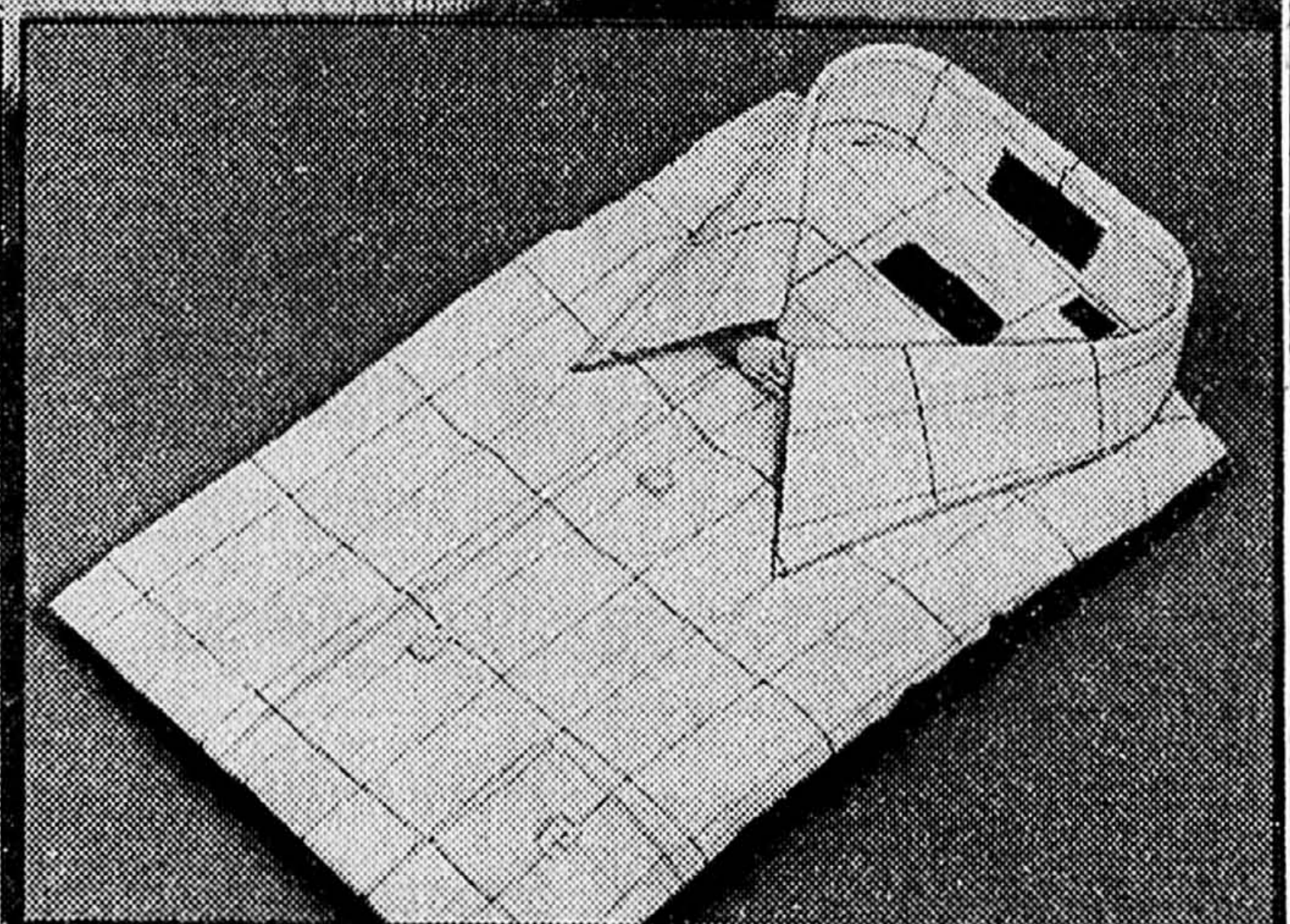
Pour achat en personne seulement

Rayon 251, accessoires pour hommes, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et S-Bruno.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

rabais 30%

Chemises sport ou
de ville, manches courtes



Simpsons MD

... C'EST LA SOLUTION.

Simpsons
1 23 456 789 0
CLIENTE AVERTIE